

# AGGLOMÉRATION ANTIQUE d'ALAUNA

**Bulletin n°3**  
**Janvier 2023**



## DANS CE NUMÉRO

Page 3 : Edito et sommaire

Page 9 : La recherche sur Alauna et ses  
environs

Page 27 : Vous avez dit Alauna ?

Page 50 : in fines Unellorum

Page 57 : Alauna, encore ?

ISSN 2804-817





## SOMMAIRE

### Page 3 : Le mot du Président

### Page 4 : Vie de l'association

- Agenda 2022 (p. 4)
- Inauguration d'une borne milliaire à Périers (p. 6)
- Panneaux et exposition (p. 8)

### Page 9 : Bilan des recherches à Alauna

- Etude du mobilier des thermes (p. 9)
- La chapelle de la Victoire (p. 18)

### Page 27 : Alauna, et autour d'Alauna

- Alauna / Alleaume : étude linguistique (p. 27)
- Prospection sur le Merderet (suite) (p. 33)
- In fines Unellorum (p. 41)

### Page 50 : Faire revivre Alauna

- Alauna en 3D (p. 50)

### Page 57 : Raconter Alauna

- Naissance d'une ville (p. 57)

## Le mot du Président

Bonjour

Permettez-moi avant tout de vous souhaiter, au nom de toute l'équipe, une bonne et heureuse année 2023. J'en profite aussi pour souhaiter la bienvenue à ceux qui ont décidé de rejoindre l'association (et ils ont bien raison !).

En ce qui concerne la cité antique d'*Alauna*, que de progrès en 10 ans ! Là où, depuis très longtemps, on ne connaissait que les thermes, le théâtre et le mur de la Victoire, c'est maintenant toute une ville qui s'étend, là, sous nos pieds. Une ville de près de 60 ha avec tous les bâtiments constitutifs d'une capitale de cité ; seule la (ou les) nécropole(s) reste(nt) encore à découvrir... Pour cela nous pouvons remercier chaleureusement les géophysiciens de *SOT archaeological prospection* dirigés par Roger Sala qui, en plusieurs campagnes et par tous les temps, ont arpenté les champs pour nous restituer cette cité antique disparue.

Une conséquence découle de ce constat : il n'y aura probablement pas, au moins pour les quelques années à venir, de découvertes spectaculaires à vous présenter dans le bulletin et lors des assemblées générales. Mais les sondages et les prospections n'étaient qu'une étape dans le processus de l'étude du site, et les recherches archéologiques sont loin d'être terminées... De plus, et vous pourrez le lire dans ce bulletin, le champ des recherches s'est élargi à un territoire plus vaste autour d'*Alauna*, car il reste encore beaucoup à découvrir dans le nord du Cotentin.

Et maintenant quels vont être le rôle et l'action d'AAA ? Eh bien, poursuivre les objectifs définis à l'article 2 des statuts de l'association ! C'est-à-dire continuer à faire connaître et à promouvoir le site d'*Alauna* par tous les moyens possibles, contribuer à sa protection et préparer les futures recherches archéologiques. En fait, tout (re)commence pour *Alauna*. Déjà, dans ce bulletin, sont présentées des restitutions 3D des principaux monuments de la ville. Et les archéologues qui ont travaillé sur le site s'attellent à la rédaction d'un document qui fera la synthèse de tout ce que ces 10 années de recherches ont révélé (et c'est énorme !).

Pour finir, et comme le disait l'architecte italien S. Serlio (1475-1554) en parlant de Rome, mais que l'on peut adapter au contexte local, et en toute modestie (si, si !) : « *Alauna quanta fuit ipsa ruina docet* » que l'on peut traduire par « Même sa ruine nous apprend combien Alauna fut grande ».

Vale

Christophe Brémont

**En page de couverture :**

Restitution 3D du théâtre d'Alauna (P. Le Pareux)

# Activités

**Janvier 2022**

**3<sup>ème</sup> année d'existence de l'association**



**Février 2022**

**Mise en page, relecture et impression du bulletin annuel 2021**



**Mai 2022**

**Début de rédaction des panneaux destinés au jeune public**



**Juin 2022**

**Visite d'Alauna à l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie**



**Septembre 2022**

- Record de participants (120 personnes) lors de la visite des Journées Européennes du Patrimoine
- Forum des associations valognaises
- Participation à l'inauguration de la borne milliaire de Périers (voir l'article dans ce bulletin)

**Octobre 2022**

**Travail sur les restitutions 3D des principaux monuments d'Alauna (voir l'article dans ce bulletin)**



# 2022

## Mars 2022

Une forte participation des adhérents à l'assemblée générale ordinaire de l'association, suivie de mini-conférences (résultats du géoradar, prospections sur le Merderet et au Mont Castre et origine toponymique du nom *Alauna* - voir l'article dans ce bulletin).

## Avril 2022

- Prospection orale autour de la Lande de Laulne (voir l'article « in fines Unellorum » dans ce bulletin)
- Suite de la prospection sur les franchissements du Merderet (voir l'article dans ce bulletin)

## Juillet 2022

Début des prospections sur les franchissements des cours d'eau dans le nord-Cotentin



## Août 2022

Départ en vacances



## Novembre 2022

Présentation des restitutions 3D à la municipalité de Valognes



## Décembre 2022

Etude du mobilier céramique et métallique issu des fouilles anciennes (Th. Lepert,...). (voir article dans ce bulletin)



## Inauguration d'une borne milliaire à Périers

Christophe Brémont

Lors de notre assemblée générale de mars 2022, nous avons été approchés par deux messieurs de Périers qui voulaient savoir si un archéologue d'AAA pourrait venir faire une conférence à Périers sur les voies romaines et les bornes milliaires.

Leur association, « sauvegarde du patrimoine en pays de Périers (AS3P) », prévoyant l'installation et l'inauguration d'une borne milliaire à Périers. Ce qui a été accepté aussitôt par Laurent.



*La présentation de Laurent lors de l'inauguration  
(photo C. Brémont)*

Le samedi 24 septembre 2022 à 11 h, a donc eu lieu l'inauguration de la borne milliaire voulue par l'association de AS3P, présidée par M. André Aubert, ainsi que par M. Bernard Poncet et M. Claude Paturel. De nombreuses personnalités ont pris la parole dont M. le maire de Périers, M. le conseiller départemental du canton, M. Paturel (historien local) et M. Laurent Paez-Rezende, qui a expliqué en quelques mots la fonction d'une borne milliaire.



*Inauguration de la borne (photo. C. Brémont)*

Cette borne milliaire, installée en bordure de la voie romaine qui reliait *Alauna* à *Constantia* (*Cosedia*) et qui passait en périphérie de Périers, est en grès rose local. Elle fait 3,5 m de hauteur pour un diamètre de 80 cm. Elle a été taillée par les élèves tailleurs de pierre du lycée Thomas-Pesquet (anciennement La Roquette) de Coutances. Sur cette borne figurent les directions d'*Alauna* et de *Constantia* ainsi que la devise « *semper fidelis* », proposée par M. Paturel : « en hommage à la commune de Périers, qui a toujours eu une tradition loyaliste et a toujours été fidèle à l'État ». On notera que c'est également la devise de la ville de Cherbourg, attribuée au 18<sup>e</sup> s., sans doute en raison de la loyauté de la ville au royaume de France malgré les nombreux épisodes d'occupation anglaise.

Après le repas, qui nous a été gracieusement offert par l'association, Laurent a prononcé une conférence sur l'histoire de la voie romaine reliant *Alauna* et *Cosedia*, sur le passage à gué d'Etienville ainsi que sur d'autres voies connues ou redécouvertes dans la région. La conférence a été suivie par une centaine de personnes et a été chaleureusement applaudie par une assistance très attentive. M. Aubert, président d'AS3P, a tenu à féliciter personnellement le conférencier pour la grande qualité de son intervention.



La borne milliaire contemporaine (photo C. Brémont)



Un public très attentif pendant la conférence (photo AS3P)

## PANNEAUX ET EXPOSITIONS : ÇA CONTINUE DE BOUGER AUTOUR D'ALAUNA

Laurence Jeanne, Anne Carrasco, Laurent Paez-Rezende

La mobilisation de l'association Agglomération Antique d'Alauna (AAA), du Pays d'art et d'histoire, de l'INRAP et de la municipalité de Valognes s'est poursuivie en 2022 autour de l'actualisation de la signalétique des thermes nord et la rédaction de panneaux destinés au jeune public.

### Poursuite de l'actualisation de la signalétique des thermes nord

L'année 2021 a initié le renouvellement de la signalétique des thermes avec la mise en place d'un pupitre qui retrace la topographie urbaine et l'historique d'Alauna ainsi que la situation de l'édifice thermal dans l'aire urbaine.

L'année 2022 a vu la poursuite de ce projet avec l'installation d'un second panneau entièrement dédié, cette fois-ci, à la configuration et au fonctionnement de l'ensemble thermal, le tout intégrant les dernières données obtenues grâce aux campagnes de prospections géoradar. Ce second pupitre est implanté au bout du cheminement en bois, face aux ruines du *frigidarium*.

Le projet d'implantation, sur les 60 hectares du site, de bornes interactives, dotées de QR code en lien avec le site web de AAA, est en cours de discussion avec la municipalité de Valognes et le Pays d'Art et d'Histoire.



Figure 1 : Le panneau dédié au fonctionnement des thermes implanté en 2022 face au frigidarium (cliché Laurence Jeanne, 2022)

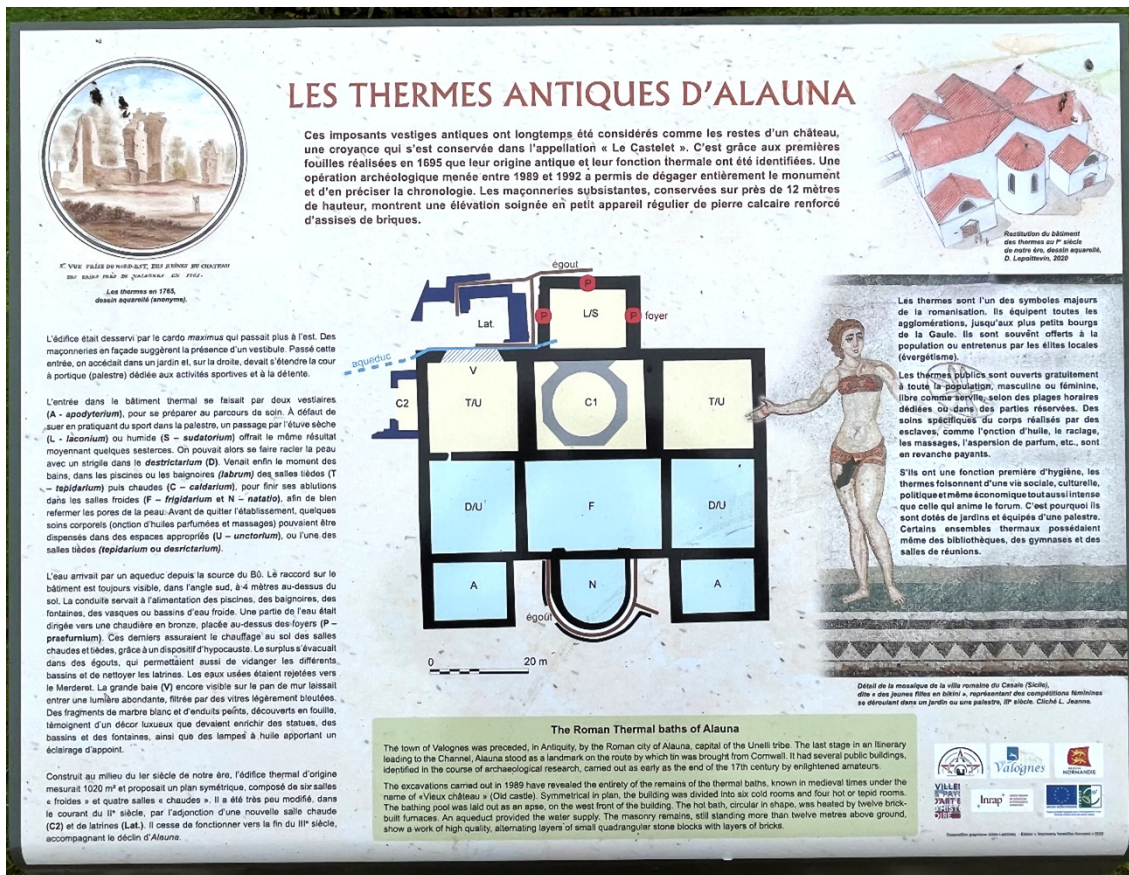


Figure 2 : Détail du panneau dédié au fonctionnement des thermes (cliché Laurence Jeanne, 2022)

### Adaptation pour le jeune public des 5 panneaux conçus en 2021 pour les adultes

Les 5 roll-up destinés aux adultes, réalisés en 2021, sont disposés dans la chapelle de la Victoire et accessibles aux collèges/lycées qui en feraient la demande ainsi qu'au public lors des visites estivales du PAHC, les Journées Européennes de l'Archéologie ou les Journées Européennes du Patrimoine.

Devant les retours positifs et le succès de ces supports, il a été décidé de les adapter à un public encore plus jeune, et notamment aux enfants qui accompagnent leurs parents lors des visites guidées. Plus largement, ces supports pourront être exploités par le service éducatif du PAHC et les établissements scolaires (cycles 3 et 4) intéressés par l'histoire romaine locale. Ces panneaux, qui sont en cours de finalisation, reprennent et développent les mêmes thématiques que les supports destinés aux adultes : *Alauna* et l'Armorique romaine, *Alauna* et le Cotentin antique, la topographie urbaine d'*Alauna*, la parure monumentale d'*Alauna* (voir la maquette du panneau ci-après) et les lieux de pouvoir.

Nous réfléchissons actuellement à la rédaction de panneaux complémentaires (sur le funéraire, l'artisanat...).

## 5 – LA PARURE MONUMENTALE D'ALAUNA THEATRE ET THERMES

**Le théâtre et les thermes ont chacun une fonction précise mais ils symbolisent surtout la supériorité de l'art de vivre à la romaine.**

### Le théâtre

Le théâtre d'Alauna est construit à l'extrémité nord-est de la ville. Il est le seul théâtre gallo-romain actuellement connu dans le département de la Manche. Il a été fouillé en 1695, sondé en 2015 puis prospecté au radar en 2020. Ces caractéristiques évoquent un édifice hybride à arène dit aussi théâtre/amphithéâtre ou théâtre mixte. Avec sa scène, il peut être utilisé comme un théâtre classique en proposant aux spectateurs des pièces de théâtre gréco-romaines, des mimes et des pantomimes mais aussi comme un amphithéâtre, en offrant, depuis son orchestra, des combats de gladiateurs ou des chasses d'animaux sauvages.

Les spectateurs sont placés en fonction de leur appartenance sociale. Plus on était haut dans le théâtre, plus on était bas dans l'échelon social romain.

Avec la chute de l'Empire romain, le théâtre va disparaître pendant plus de cinq cents ans.



Evocation du théâtre (3D P. Le Pareux)



Synthèse sur vue aérienne des données archéologiques issues de la fouille de 2015 et des relevés géophysiques (L. Paez-Ruzende)

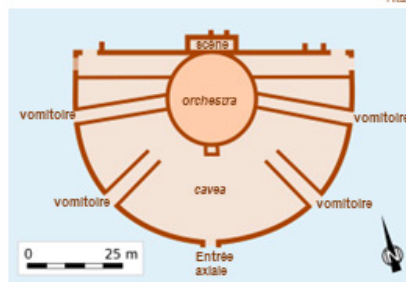


Schéma du théâtre (Infographie J. Thibault)



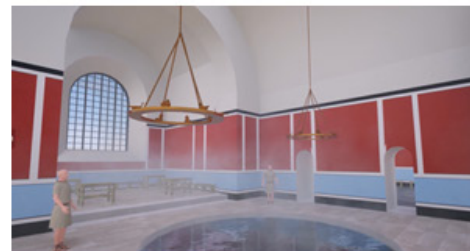
Thermes nord (Aquarelle D. Lepoittevin)

### Les thermes

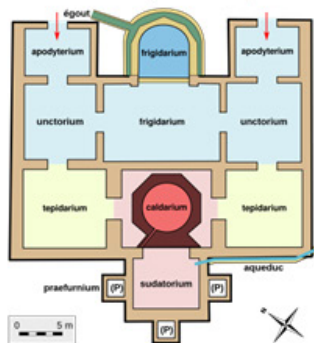
Comme le théâtre, les thermes d'Alauna ont été fouillés à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. L'édifice est construit au milieu du I<sup>er</sup> siècle et fonctionnera jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Il dispose d'un plan symétrique avec six salles "froides" et quatre salles "chaudes". De part et d'autre, l'accès se fait par un vestiaire. On y trouve aussi des étuves (bain de vapeur), des pièces de soins, des baignoires, des latrines, une piscine chaude octogonale (détruite) et une piscine froide. L'eau est acheminée depuis les sources du Bû par un aqueduc dont le débouché est encore visible dans un angle du bâtiment. Plusieurs foyers (*praeurniae*) servent à chauffer l'eau de la citerne mais également le sol par un système d'hypocauste.



Evocation de la piscine froide (3D P. Le Pareux)



Evocation de la salle de la piscine chaude (3D P. Le Pareux)



Plan schématique des thermes (D. Crochet)



Arrivée de l'aqueduc (Photo L.Jeanne)

Les thermes sont l'un des symboles majeurs de la romanisation. Ils équipent toutes les villes, jusqu'aux plus petits bourgs de la Gaule. Les thermes publics sont ouverts gratuitement à toute la population, masculine ou féminine, libre comme servile. Toutefois, toutes ces populations ne se mélangent pas et des soins spécifiques du corps (onctions d'huiles, raclage, massages, l'aspersion de parfum, etc.), réalisés par des esclaves, sont payants.

S'ils ont une fonction première d'hygiène, les thermes servent aussi la vie sociale, culturelle, politique et même économique de la cité. C'est pourquoi ils sont dotés de jardins et équipés d'une palestra (espace entouré d'une galerie pour flâner ou faire du sport). Certains ensembles thermaux possédaient même des bibliothèques, des gymnases et des salles de réunions.

A Alauna, les archéologues suspectent un autre établissement thermal public à proximité directe du sanctuaire et du forum, au cœur de la ville.

### Une partie des céramiques d'Alauna, après remontage (photo M.- A. Thierry)



## Que deviennent les objets découverts lors des fouilles d'Alauna ?

Christophe Brémont, Raphaëlle  
Chevallier et Marc-Antoine Thierry

La question est très souvent posée au cours des visites organisées sur le site d'Alauna ou lorsque certains objets sont exposés. Lors des fouilles réalisées en 1990/1991 par T. Lepert au niveau des thermes antiques d'Alauna, de nombreux objets (céramiques, monnaies, objets métalliques) ont été mis au jour et n'avaient, jusqu'à présent, jamais été analysés.

Grâce à AAA, cet oubli est en cours de résolution, et nous avons pu rencontrer les spécialistes qui ont travaillé sur ces objets<sup>1</sup>. Nous tenons ici à souligner leur enthousiasme, leur passion pour le travail qu'ils font, et à les remercier chaleureusement pour leur gentillesse et disponibilité quand nous les avons rencontrés.

### I) Les céramiques

Les céramiques ont été confiées à **Marc-Antoine Thierry** de la société **Éveha** (Étude et valorisations archéologiques). Marc-Antoine Thierry a été sollicité par Laurent Paez-Rezende pour reprendre l'étude du

mobilier céramique mis au jour par Thierry Lepert. Il s'agit de sa seconde étude sur Valognes, après celle réalisée en 2016 sur le corpus issu de la 3e année de sondages menés à l'été 2015 aux abords du théâtre.

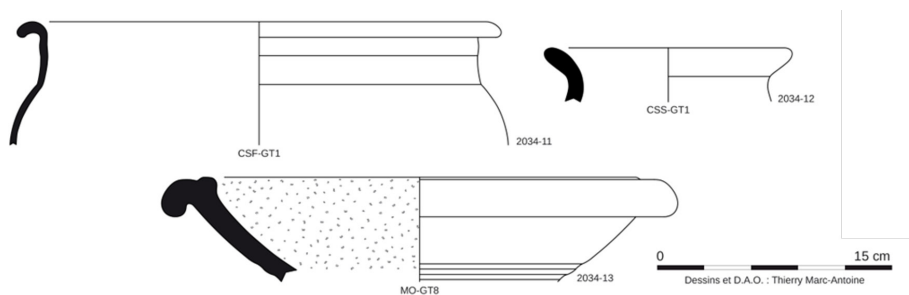


Figure 1 : Exemple de dessins et D.A.O. réalisés par M.- A. Thierry lors de l'étude des céramiques

1. En ce qui concerne les objets découverts lors des sondages réalisés dans les années 2010, ils ont été traités rapidement après leur sortie de terre, et par d'autres spécialistes.



Figure 2 : Marc-Antoine Thierry (Cliché C. Brémont)

Après avoir validé un bac scientifique au lycée Jacques Prévert de Pont-Audemer (Eure), Marc-Antoine réalise une licence d'histoire et archéologie à l'université de Caen-Normandie entre 2008 et 2011. En parallèle de cette formation et afin de se perfectionner aux méthodes de l'archéologie, il participe à de nombreux chantiers archéologiques programmés. Au terme de sa formation universitaire, il travaille avec le Conseil départemental d'archéologie du Calvados, le Centre Michel de Bouïard, Éveha et Archeodunum, pour des chantiers d'archéologie préventive. Progressivement, la période antique et la céramique s'imposent comme axe de recherche privilégié, aboutissant à la mise en place d'un sujet de master recherche entre 2012 et 2014 : « *Un dépotoir des I<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles dans le quartier du théâtre à Vieux (Calvados). Étude de la céramique. Analyse typologique et archéométrique (pétrographique et chimique)* ».

Marc-Antoine est responsable d'opération sur plusieurs diagnostics et fouilles préventives dans la région. Il assure également le rôle d'adjoint, autant sur les chantiers préventifs que programmés. Pour ces derniers, son travail consiste à l'encadrement et la formation des étudiants aux méthodes de fouille et d'enregistrement des données (photographie, relevé dessin et altimétrique, description des structures et des couches archéologiques, enregistrement du mobilier, etc.).

Depuis juillet 2020, recruté en CDI, il continue ses recherches au sein de la société Éveha (bureau d'études et de valorisations archéologiques), principal opérateur privé en archéologie préventive.

### a) But du travail

Son travail doit permettre de préciser la chronologie (de la construction à l'abandon) du complexe thermal, mais également d'apporter un nouvel éclairage sur le faciès de production et de consommation de la vaisselle antique à

*Alauna* et plus largement à l'échelle de la cité des Unelles. En outre, les résultats obtenus alimenteront une synthèse sur ce sujet au sein de la monographie prévue en 2023.

### b) Tri des objets

L'étude du mobilier céramique débute par le tri par catégorie (céramique sigillée, amphore, etc.), le remontage des vases et leur dessin, la quantification des tessons et des formes (fig. 4), et enfin, une proposition de datation pour chaque contexte. Grâce à plusieurs observations, il est alors possible de

restituer la composition des vaisseliers en usage (assiette, gobelet, pot, mortiers, etc.), de proposer une ou des fonctions (service, stockage, cuisson, etc.) pour chaque vase, et enfin, de décrire le type de finition et de décor.



Figure 3 : Pots en céramique sombre fine et amphores (photo M.-A. Thierry)

Types de céramiques	Fonction	Exemples	Origine
<b>Vaisselle de table</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sigillée et céramiques à parois fines, céramiques gallo-belge</li> <li>• Céramiques claires et sombres fines</li> </ul>	Présentation et consommation des repas	Assiettes, gobelets, cruches...	Importation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lezoux (Puy-de-Dôme)<sup>2</sup></li> <li>- Graufesenque (Aveyron)<sup>3</sup></li> <li>- Argonne (Meuse)<sup>4</sup></li> <li>- Reims (Marne)</li> <li>- Centre de la Gaule</li> </ul> Production locale et régionale
<b>Vaisselle culinaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Céramique claire et sombre sableuse</li> <li>• Céramique non tournée</li> <li>• Black Burnished</li> </ul>	Préparation et cuisson des repas Conservation et stockage des denrées	Écuellen, pots, marmites, jattes, mortiers...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Productions locales et régionales</li> <li>• Rares importations extra-régionales : Dorset (Angleterre), Centre de la Gaule</li> </ul>
<b>Amphores<sup>5</sup></b>	Transport et stockage : du vin, de l'huile	Dressel 1, Dressel 2/4, Pascual 1, Dressel 20, Gauloise 4, Gauloise 12	Italie Tarraconaise Narbonnaise Bétique



Figure 4 : Ensemble des céramiques d'Alauna triées par M-A Thierry en vue de leur étude. Au premier plan certaines sont déjà remontées (Cliché : C. Brémont)

2. <https://musee-ceramique.puy-de-dome.fr/accueil.html>
3. [http://www.graufesenque.com/FR/Graufesenque\\_Accueil.awp](http://www.graufesenque.com/FR/Graufesenque_Accueil.awp)
4. [https://www.persee.fr/doc/pica\\_0398-3064\\_1977\\_num\\_4\\_1\\_1249](https://www.persee.fr/doc/pica_0398-3064_1977_num_4_1_1249)
5. <https://sites.google.com/site/civilisationromaine/l-artisanat-romain/la-ceramique/les-amphores>

### c) Identification

L'examen à l'œil nu, à la loupe binoculaire et au microscope portatif (fig. 5), des propriétés technologiques (type d'argile utilisée et inclusions en présence, mode de cuisson,

traitement de surface, etc.) de la vaisselle et des amphores permet d'identifier leur provenance. Cela permet aussi d'alimenter une base de données régionale.

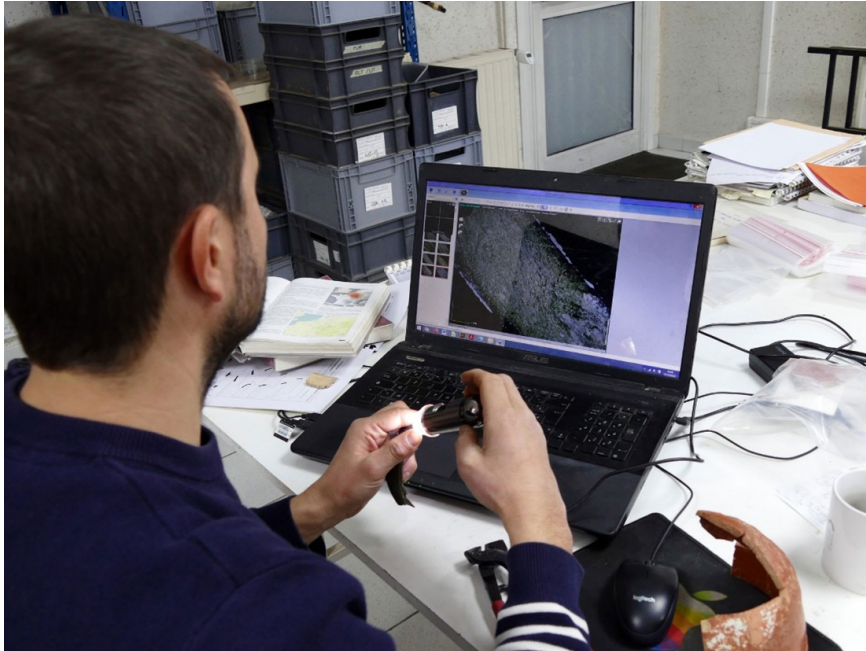


Figure 5 : Utilisation du microscope-caméra permettant une analyse fine des pâtes utilisées (Cliché C. Brémont)

### d) Répondre à certaines questions

Ainsi, il est possible de s'interroger sur la nature des échanges en vigueur entre *Alauna*, les autres cités de Gaule Lyonnaise et les différentes provinces de l'Empire romain, et *de facto* sur des considérations d'ordre socio-économiques de la population unelle.

Le travail mené par Marc-Antoine permettra également d'avancer sur la question des productions céramiques durant l'Antiquité en Normandie occidentale (pour ne pas dire Basse-Normandie !). En effet, les céramologues normands travaillant sur le mobilier de cette période mettent en exergue depuis plusieurs décennies une multitude de productions supposées locales/régionales (Bessin, Cotentin) par exemple cruches à pâte fine, amphores régionales (gauloise 12<sup>6</sup>), et paradoxalement la difficulté de les rattacher à de petits ateliers de potiers connus, notamment dans le département de la Manche<sup>7</sup>. En effet aucun atelier de potier n'y a encore été formellement repéré !

Le vaisselier céramique en usage durant l'Antiquité et dans le territoire des Unelles, revêt plusieurs spécificités et se distingue des autres cités antiques de l'actuelle Normandie, notamment par une forte proportion (30 à 40 %) de céramique non tournée locale/régionale durant tout le Haut-Empire, ce qui est inconnu dans les autres cités normandes mais proche des proportions que l'on trouve en Gaule Belgique ou en Vendée. Il se distingue aussi par le nombre élevé de céramique dite *Black Burnished* importée dès le milieu du III<sup>e</sup> siècle et durant toute l'Antiquité tardive depuis le sud de l'actuelle Angleterre.

Enfin, bien qu'*Alauna* et le territoire des Unelles soient géographiquement éloignés de Rome, les importations lointaines de vaisselle céramique (5 à 10 %) et de denrées via les amphores (> à 5 %) témoignent, si la démonstration est encore nécessaire, de leur parfaite intégration au sein des réseaux d'échanges terrestres et maritimes à travers tout l'Empire romain.

6. [https://www.persee.fr/doc/ista\\_0000-0000\\_1992\\_act\\_474\\_1\\_2418](https://www.persee.fr/doc/ista_0000-0000_1992_act_474_1_2418)

7. Suite à ce constat, un groupe de travail est réuni en 2011 pour travailler sur la production de la céramique antique dans la région au sein du PCR «Arbano- L'Antiquité en Basse-Normandie», coordonné notamment par Laurent entre 2011 et 2013. La synthèse des résultats sera disponible d'ici quelques mois dans le prochain numéro spécial des Annales de Normandie. Un focus sur Alauna s'impose, dans la suite des études précédemment réalisées par Alexandra Gasson, Yves-Marie Adrian, etc.

## II) Les objets en fer et alliages cuivreux

Ces objets ont été confiés à **Raphaëlle Chevallier**, conservatrice-restauratrice d'objets archéologiques métalliques.



Figure 6 : Figure 6: Raphaëlle Chevallier (cliché C. Brémont)

Après ses études au lycée de Bussy-Saint-Georges (77) Raphaëlle intègre l'Ecole du Louvre en 2002 où elle passe une licence d'Histoire de l'Art et Archéologie, spécialité Archéologie de la Gaule puis un master de muséologie, spécialité Conservation préventive. De 2008 à 2013, elle entre à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne où elle passe un Master de Conservation-restauration des Biens Culturels, spécialité Archéologie. Elle est habilitée Collections des Musées de France pour la spécialité archéologie et qualifiée en conservation préventive.

À l'automne 2013 elle crée l'atelier Hylé<sup>8</sup>, avec d'autres restauratrices (objets d'art, peintures, arts du feu...), et se spécialise dans la restauration du métal archéologique. Depuis elle travaille pour des musées (musée Guimet, musée de Cluny), pour les services archéologiques de collectivités territoriales (Bourges, Calais...) ainsi qu'avec l'INRAP (fouille d'une nécropole de l'antiquité tardive à Autun<sup>9</sup>). En plus de son travail en atelier elle participe, tous les étés, à des fouilles sur le site turc de Labraunda<sup>10</sup>.

8. <http://atelier-hyle.com/>

9. <https://www.inrap.fr/tombes-d-aristocrates-eduens-et-necropole-de-l-antiquite-tardive-autun-saone-et-15335#>

10. <https://explore.psl.eu/fr/decouvrir/expositions-virtuelles/zeus-la-double-hache-le-sanctuaire-de-labraunda>

### a) Inventaire des objets et prises de vue avant conservation/restauration



Figure 7 : Une partie des objets provenant de la fouille d'Alauna de 1989, confiés à R. Chevallier. La plupart sont en alliage cuivreux mais on trouve aussi des objets en fer, plomb, argent et même os. (Cliché C. Brémont)

## b) Les traitements

Ils s'organisent par matériaux en débutant par les interventions sur les objets en alliage cuivreux, puis les objets en argent, en fer et pour finir les éléments non métalliques. Le travail consiste d'abord au dégagement mécanique des surfaces avec conservation des restes organiques minéralisés éventuellement présents. Travail qui s'effectue sous loupe binoculaire, au

moyen de petits outils – scalpels, aiguilles, bâtonnets de bois (fig. 9) et/ou par micro-sablage avec abrasifs différents selon la dureté des dépôts/produits de corrosions à éliminer et la résistance du substrat à conserver (les abrasifs vont des microbilles de verre aux noyaux d'olives broyées (si, si !). (fig. 8)



Figure 8 : Appareil de micro-sablage, (Cliché C. Brémont)

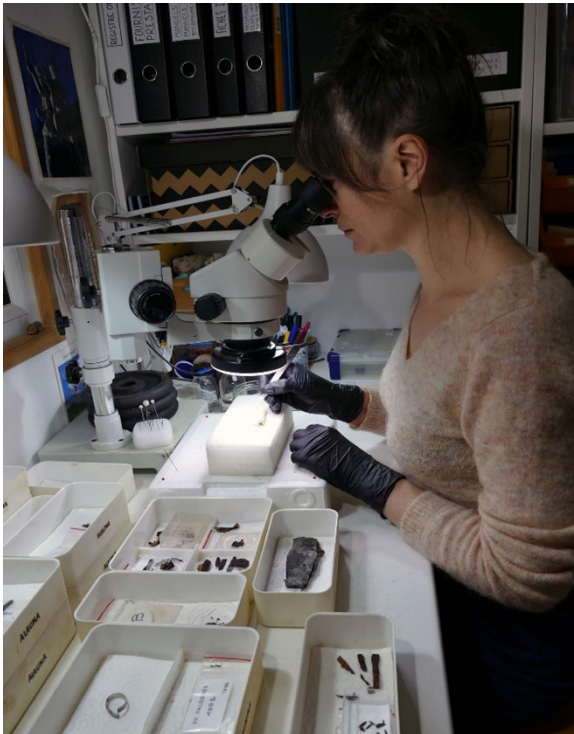


Figure 9 : Travail sous loupe binoculaire, (Cliché C. Brémont)

### c) Autres interventions possibles

- Recherche et remontage d'éventuels fragments avec connexion avérée sans comblement des lacunes (sauf cas de nécessité structurelle).

La dégradation des objets se poursuivant (environnement, humidité...) il faut qu'ils puissent continuer d'« exister ». Pour cela des techniques sont mises en œuvre pour leur protection. Techniques différentes selon le matériau (explications pour spécialistes !):

- La stabilisation des objets en alliage cuivreux se fait par passivation c'est-à-dire par réaction chimique grâce à l'application d'oxyde d'argent en suspension dans l'éthanol, déposé au pinceau (l'oxyde d'argent permet d'engager les chlorures responsables de la corrosion en chaîne du métal dans la formation d'un composé stable de chlorure d'argent).

- La stabilisation des objets en fer se fait par déchloruration, les ions instables sont extraits des

- Consolidations ponctuelles éventuelles nécessaires à la poursuite des traitements et de l'étude. d) Et pour finir la stabilisation

strates de produits de corrosion du fer. Pour cela les objets sont immergés dans des bains successifs de sulfite alcalin en solution, chauffés et agités. Le traitement dure plusieurs semaines jusqu'à ce que la quantité de chlorure dans les solutions atteigne un palier satisfaisant. Cependant, en ce qui concerne les objets métalliques provenant d'Alauna, leur fragilité mécanique (risque de cassures) ne permet pas d'envisager ce traitement. Ce qui fait que la stratégie mise en œuvre par Raphaëlle est différente : elle va utiliser des traitements de protection contre une reprise de la corrosion. Ils consistent à appliquer un inhibiteur de corrosion puis une couche de vernis acrylique. Mais cela ne dispense pas la mise en place de mesures de conservation adaptées sur le lieu de conservation...



Figure 10 : coupes carénées Drag. 29 des ateliers de la Graufesenque (Dessin, D.A.O. et photo M.-A. Thierry)



## La chapelle de la Victoire

### I Au seuil du Moyen-Age, la chapelle de la Victoire à Alleaume

Julien DESHAYES

En dépit des assertions de certains historiens locaux, il est bien acquis aujourd'hui que l'actuelle chapelle de la Victoire, située à Valognes dans le quartier du même nom, ne doit son curieux vocable ni aux Romains de l'Antiquité, ni aux Anglais vaincus et massacrés en 1450 par la population valognaise. C'est uniquement à compter de 1643, à la suite d'un prêche public du missionnaire réformateur saint Jean-Eudes, que l'édifice nouvellement restauré prit cette appellation, en référence probablement à la victoire remportée à Lépante sur les Turcs (1571), ou, plus généralement, à l'ensemble des triomphes garantis à l'Eglise par la protection spirituelle de la Vierge Marie.

Connu antérieurement sous le nom de « Notre-Dame du Castellet », ce sanctuaire était initialement une église à part entière, disposant de son propre cimetière et se trouvant habilité, sans doute, à administrer les baptêmes. C'est bien en tout cas en tant qu'*ecclesiam Sancte Marie de Casteler*, non comme simple *capella*, que l'édifice est cité pour sa première mention attestée, dans un document daté de 1222. Notons que la présence d'anciennes sépultures a pu être

vérifiée à ses abords en 2009 et que la découverte d'un sarcophage mérovingien y fut signalée vers 1925.

Bien qu'elle ait été assez maladroitement restaurée en 1911, la chapelle de la Victoire appartient encore principalement à l'époque romane, comme l'indique en particulier son petit portail occidental, avec arc en plein cintre et chapiteaux végétaux. Réduite aujourd'hui à une nef unique de deux travées, elle comportait antérieurement des bas-côtés formant galeries latérales, qui se prolongeaient vers l'est par les chapelles flanquant le chœur. La trace de ce dispositif demeure parfaitement lisible, aussi bien par le maintien des grandes arcades, simplement obstruées, qui ouvraient initialement sur la nef, que par les traces au sol des fondations des anciens bas-côtés. Même si l'édifice reste modeste, l'existence d'un plan aussi développé dépasse l'échelle d'une simple chapelle rurale.

L'observation du bâti subsistant suscite d'autres observations. Le fait en particulier qu'il subsiste, en parties basses du chœur, des pans de maçonneries

construites en *opus spicatum* indique qu'une construction du XI<sup>e</sup> siècle a précédé l'édifice roman actuel. Dans le parement nord de la nef, à environ 4 mètres de hauteur, se remarque également un petit linteau de fenêtre cintré, à décor de faux claveaux incisés, caractéristique des années 1050-1080 environ, utilisé en remploi sous le niveau d'appui des fenêtres romanes. La chapelle que nous connaissons aujourd'hui apparaît ainsi résulter de la reconstruction et de l'agrandissement d'un édifice en pierre antérieur. Cette évolution architecturale reflète probablement l'accroissement de la population du village.

Mais la chapelle de la Victoire contient d'autres traces de constructions bien antérieures. En plus des nombreux fragments de *tegulae* et de briques antiques jonchant le sol de l'enclos ou visibles dans les murs de l'édifice, subsistent dans les soubassements de la façade des assises encore organisées et bien visibles de maçonneries formées de petits blocs cubiques, très caractéristiques des constructions romaines. D'autres traces d'anciens murs sous-jacents à la construction médiévale peuvent se lire contre le flanc nord du chœur, où elles débordent d'épaisseur. Côté sud, un mur perpendiculaire affleurant sous l'herbe du cimetière se prolonge sur plusieurs mètres dans l'axe du chevet. Nous avons très probablement ici les traces d'une structure architecturale antique, formant partiellement l'assise de la chapelle médiévale, mais se développant sur une plus vaste superficie. Faut-il convenir, comme l'écrivait l'abbé Adam en 1891, que « S'il est une opinion vraisemblable, c'est bien assurément celle qui consiste à penser que la chapelle Notre-Dame de la Victoire à Alleaume remonte au temps des Romains » ?

Au printemps 2015, une opération de prospection géophysique menée sur les abords de la chapelle a permis de relever le tracé des fondations situées sous l'emprise de l'édifice et se développant au-delà, sous l'herbe de son enclos. Trois segments des maçonneries enfouies ont par ailleurs été mis au jour en août 2016, lors du creusement d'une tranchée d'électrification par les employés municipaux. Cela montre en particulier que le mur du chevet prend bel et bien appui sur un épais socle de fondation antique, dont le tracé se développe au-delà, de part et d'autre, tant vers le nord que vers le sud. Au sud de la chapelle s'observent avec netteté les traces des fondations d'une structure architecturale divisée en deux salles rectangulaires, dont les partitions internes prolongent la séparation entre la nef et le chœur du sanctuaire. Cela montre que l'édifice chrétien est venu s'insérer à l'intérieur d'un bâtiment antérieur, de bien plus grandes proportions, qui en a déterminé le plan. Si rien ne permet d'affirmer de façon certaine que cette construction monumentale correspondait à un temple païen plutôt qu'à un édifice civil, la continuité d'occupation sur le site se trouve ainsi bien établie. L'on imagine volontiers comment une portion - peut-être seulement la moitié ou le tiers - du bâtiment tombé en ruine, a pu être restaurée et mise hors d'eau pour devenir une église, tandis que l'on arasait, ou que l'on laissait s'effondrer, le reste de ses maçonneries. Le développement considérable des connaissances acquises au cours de ces dernières années sur l'organisation urbaine d'*Alauna* permet de mieux apprécier la situation particulière de l'édifice qui, placé en marge orientale du *cardo maximus*, venait s'inscrire dans l'axe de l'ancien forum romain, en limite sud de l'agglomération.

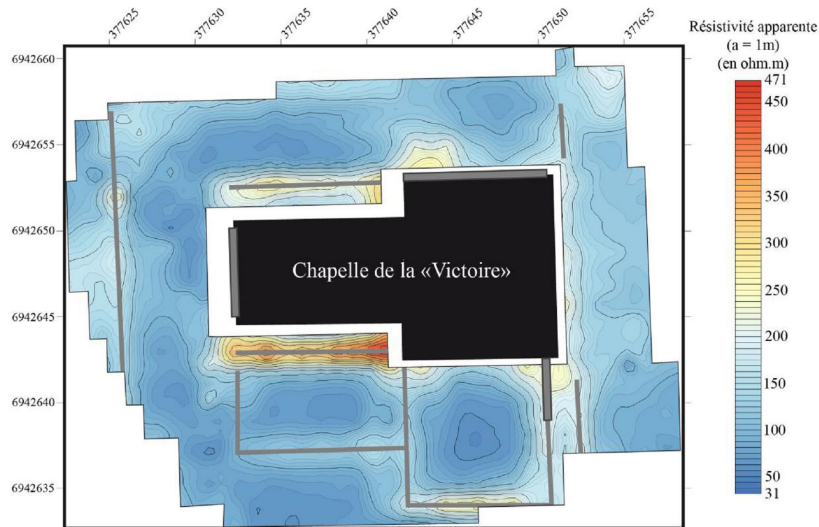


Figure 1 : interprétation de la prospection géophysique (infographie Jérôme Spiesser)

Cet ancrage dans un passé antique, éventuellement païen, qui se pressent de manière si nette avec la chapelle de la Victoire de Valognes, s'exprime aussi d'une certaine façon par des pratiques culturelles qui se sont prolongées ici jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Le sanctuaire Notre-Dame du Castelet accueillait des processions et de grandes assemblées annuelles de plein air. La statue réputée miraculeuse de la Vierge à l'Enfant était alors portée sur un brancard, et faisait l'objet d'une dévotion active, donnant lieu à l'offrande d'objets votifs, tels en particulier de petites

figures d'enfant en argent repoussé, offertes en remerciement d'heureuses naissances, de guérisons, voire de résurrections infantiles. La statue de la Vierge de la Victoire (l'original a été déplacé dans l'église d'Alleaume et remplacé dans la chapelle par une copie réalisée en 1958 par le sculpteur Joseph Bataille) ne date que du début du XVI<sup>e</sup> siècle mais elle aurait remplacé une plus ancienne et plus énigmatique « statue en chêne de la Vierge terrassant le dragon et tenant l'Enfant Jésus portant les palmes de la Victoire. » (Abbé Adam).



Figure 2 : Statue de la Vierge à l'enfant – Eglise d'Alleaume, vers 1920 (, collection A. Lecoutour)

## II Une prospection opportune

Julien DESHAYES

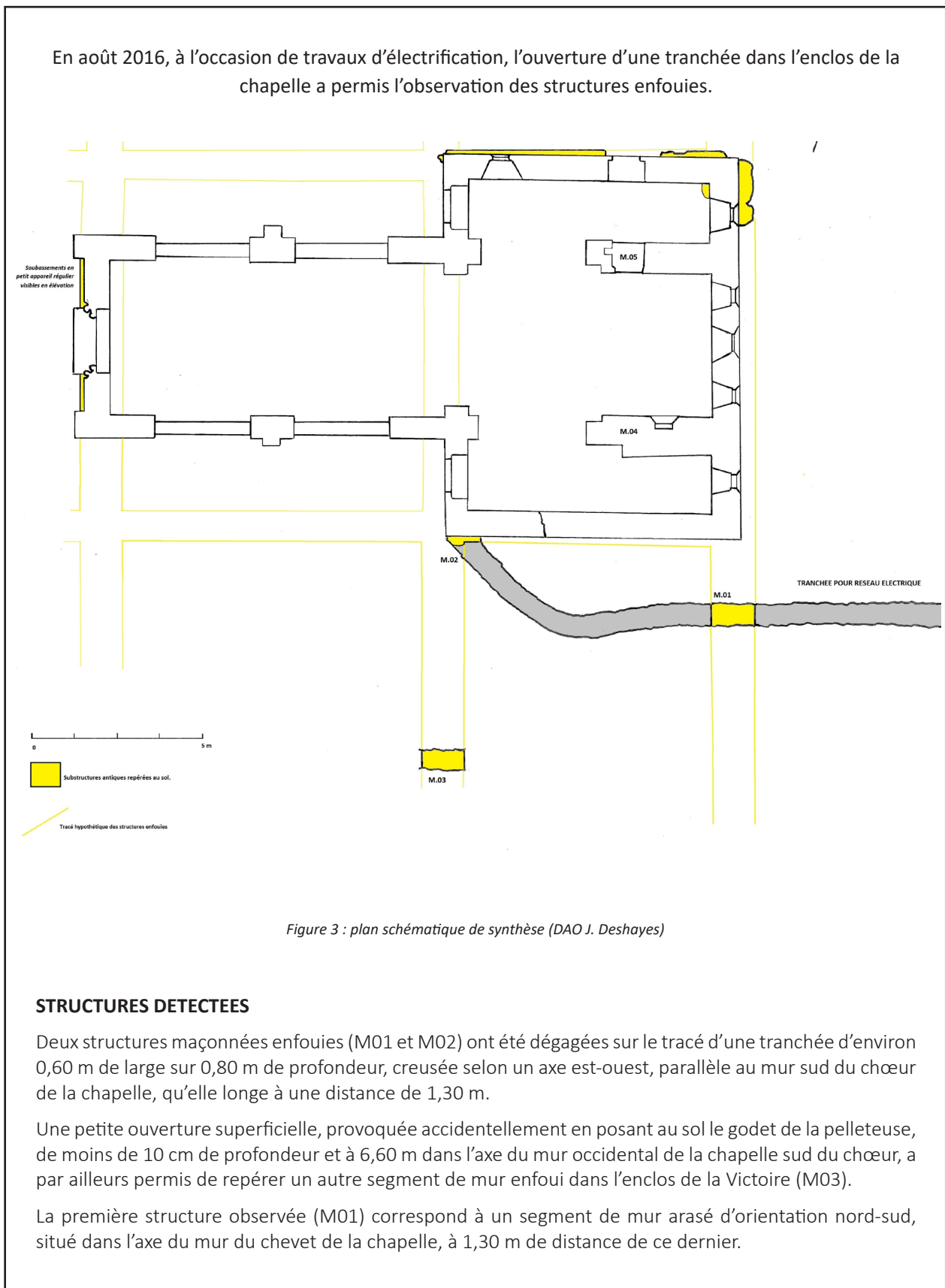




Figure 4 : Localisation du mur M01 dans l'axe du chevet de la chapelle (photo J. Deshayes)

Ce mur présente une épaisseur de 1,26 m. La profondeur de la tranchée, qui atteint environ 0,80 m sous le niveau de sol, a fait apparaître les deux parements en place, des côtés est et ouest de ce segment de mur. Le parement oriental présente à la base un débord marquant l'assise d'un socle de fondation situé à 0,68 m sous le niveau de sol en place. Il compte encore 5 à 6 assises en élévation, rendues difficilement dissociables car en grande partie recouvertes de mortier de tuileau.



Figure 5 : Mur M01 parement est (à gauche) et ouest (à droite) (photo J. Deshayes)

Le parement occidental présente 5 assises maçonnées mieux lisibles, formées d'un petit appareil régulier, liées par des joints épais. Ce second parement a été dégagé sur 38 cm de largeur et 78 cm de profondeur, sans que l'on ait pu repérer l'indice d'un niveau de sol ou de fondation en place. À la différence du parement précédent, celui-ci ne présente aucune trace d'enduit. Orienté selon le même axe et dans le prolongement immédiat du mur du chevet de la chapelle, ce segment de mur présente cependant une épaisseur nettement supérieure aux murs de l'édifice conservé en élévation (env. 0,76 m).

La coïncidence d'orientation entre la structure maçonnée enfouie M01 et le mur du chevet de la chapelle semble confirmer que ce dernier est venu prendre appui sur les vestiges d'une construction antérieure, mais en marquant un assez net retrait d'épaisseur par rapport aux maçonneries qui lui servent d'assise. La seconde structure maçonnée (M02) rencontrée sur le tracé de la tranchée se situait au point de raccord de cette dernière avec l'extrémité occidentale du mur sud de la chapelle sud du chœur. Il s'agit d'un parement de mur immédiatement sous-jacent au mur gouttereau de la chapelle, auquel il a servi de fondation.



Figure 6 : Parement M02 sous l'angle sud-ouest de la chapelle sud du chœur (photo J. Deshayes)

Marquant en épaisseur un débord de 13 cm par rapport aux élévations qu'il supporte, ce parement est constitué comme le précédent d'un petit appareil régulier à joints épais. Six assises sont conservées sur une hauteur de 0,79 m, qui prennent appui sur un socle de fondation repéré en fond de tranchée. La première assise inférieure, d'une hauteur de 18 cm, est supérieure aux autres assises qu'elle supporte. Rendu visible sur un dégagement horizontal de 0,88 m, ce parement de maçonnerie est en place sur 0,54 m, et montre ensuite, côté ouest, une rupture qui correspond à l'amorce d'un retour d'angle formé par un second mur perpendiculaire (M03), orienté plein sud, qui s'est trouvé partiellement arraché.



Figure 7 : Détail du parement M02 avec amorce d'un second mur (M03) formant retour vers le sud. (photo J. Deshayes)

Une petite ouverture sous le couvert végétal pratiquée à 6,60 mètres dans l'axe de la façade occidentale de la chapelle sud du chœur a permis de retrouver un segment de mur (M03) perpendiculaire au parement précédent (M02), dans l'axe du retour d'angle venant s'y raccorder. Immédiatement affleurant sous le couvert végétal, celui-ci présente une épaisseur de 124 cm, mais il n'a pas été dégagé en profondeur.

### STRATIGRAPHIE

La stratigraphie visible en coupe à l'intérieur de la tranchée, au contact des structures maçonnées M01 et M02 présentait, sous environ 20 cm de terreau du couvert végétal, une première épaisseur de remblais de démolition chargée en fragments de *tegulae*, de briques, de pierre et de mortier, se développant sur une cinquantaine de centimètres de profondeur, puis se superposant à un niveau inférieur d'occupation riche en déchets alimentaires (coquilles d'huîtres principalement, mêlées de charbons). Aucun tessou de céramique n'a été rencontré dans ces remblais. À noter également que la tranchée n'a pas livré non plus d'indices de sépultures, ceci en dépit de la mention faite au XIX<sup>e</sup> siècle de la découverte d'un sarcophage et des traces d'inhumation qui avaient été relevées à l'ouest de la façade occidentale de l'édifice.

### MODE DE CONSTRUCTION ET DATATION RELATIVE

Le mode de construction en petit appareil régulier de pierre calcaire, prenant appui sur un socle de fondation formant débord, l'épaisseur relative de la maçonnerie, la nature du mortier et de l'enduit rouge de recouvrement de l'un des parements observés permettent d'attribuer ces éléments d'architecture à la période antique. Ce mode de construction est en particulier similaire à celui employé pour la construction des thermes et du théâtre.

### REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES STRUCTURES ENFOUIES

Les données recueillies sont globalement conformes aux résultats d'interprétation de l'étude géophysique menée en 2015 par J. Spiesser. Elles confirment aussi bien la présence du mur orienté nord-sud, situé dans l'axe du chevet, qui était déjà détectable à l'œil nu sous le couvert végétal, que la présence du second mur qui lui est parallèle (M03) à 7, 70 mètres vers l'ouest.

Ces données permettent dans le même temps de mieux préciser les dimensions, la datation et la nature des maçonneries concernées. En sens inverse, le fait d'avoir pu vérifier l'existence d'éléments détectés par la géophysique en 2015 crédibilise l'interprétation de ces données, en particulier lorsque celles-ci font ressortir d'autres indices de maçonneries partiellement reprises en fondation de l'édifice médiéval.

Il en ressort que, par l'ampleur de son plan, l'épaisseur de ses murs et la qualité de leur mise en œuvre, l'édifice antique situé sous l'enclos de la Victoire constituait de toute évidence un bâtiment monumental. Sa position sur le sommet d'un relief, en limite de l'agglomération antique et dans l'axe supposé de l'ancien forum, lui conférait sans doute une position particulièrement significative au sein de la cité.

### ARTICULATION AVEC L'ÉDIFICE MÉDIÉVAL.

L'existence de maçonneries antiques servant d'assise au sanctuaire médiéval, déjà partiellement constatée par l'étude du bâti en élévation et par la détection géophysique, se trouve donc nettement confirmée par les données archéologiques recueillies à l'occasion du creusement de cette tranchée électrique.

La reprise en fondation des murs antiques apparaît désormais aussi bien avérée pour le chevet et la façade occidentale de l'édifice, qu'au niveau des murs gouttereaux nord et sud du chœur, qui se prolongeaient jadis par ceux des bas-côtés de la nef.

L'existence d'une partition transversale nord-sud courant sous la chapelle au niveau de la séparation entre chœur et nef semble également vérifiée. Ces différents constats démontrent que le plan du sanctuaire médiéval s'est trouvé largement déterminé par l'existence des vestiges antiques.

### III La campagne géoradar de 2019

L. JEANNE, C. DUCLOS, L. PAEZ-REZENDE et D. LEPOITTEVIN

#### Description des relevés géoradar

Les structures détectées dans la zone prospectée au moyen du géoradar par les géophysiciens barcelonais de SOT Archaeological sont distribuées sur deux niveaux. L'orientation des plus superficielles correspond à celle de la chapelle, à laquelle elles servent de fondation. Le second niveau est de

morphologie plus complexe. D'abord semi-circulaire, cette forme varie avec la profondeur pour se transformer en deux murs parallèles orientés nord-sud, entourés probablement de remblais.

Trois groupes de structures peuvent être distingués.

#### Un édifice central

Les structures d'un bâtiment en forme de T de 25x21 m, orienté sur les points cardinaux, apparaissent dès la surface et jusqu'au niveau -1.34 m. La largeur importante de celles-ci, entre 1.30 m pour la partie est, la plus massive, et 1 m pour la partie ouest, autorise l'hypothèse d'élévations importantes.

Dans la partie nord apparaît, dans le niveau supérieur, une structure hémicirculaire de type abside (fig. 8). Celle-ci présente en son centre une structure circulaire. Ces dispositions pourraient évoquer une abside avec bassin central.

Cette partie nord présente, au niveau inférieur (sous l'abside) une structure compartimentée, sur la largeur du bâtiment (repère A sur fig.9).

Des interruptions des maçonneries sont présentes en plusieurs points (dans les murs nord et est de la partie ouest) de la surface jusqu'au niveau -0.88 m. Elles pourraient être interprétées comme des seuils.

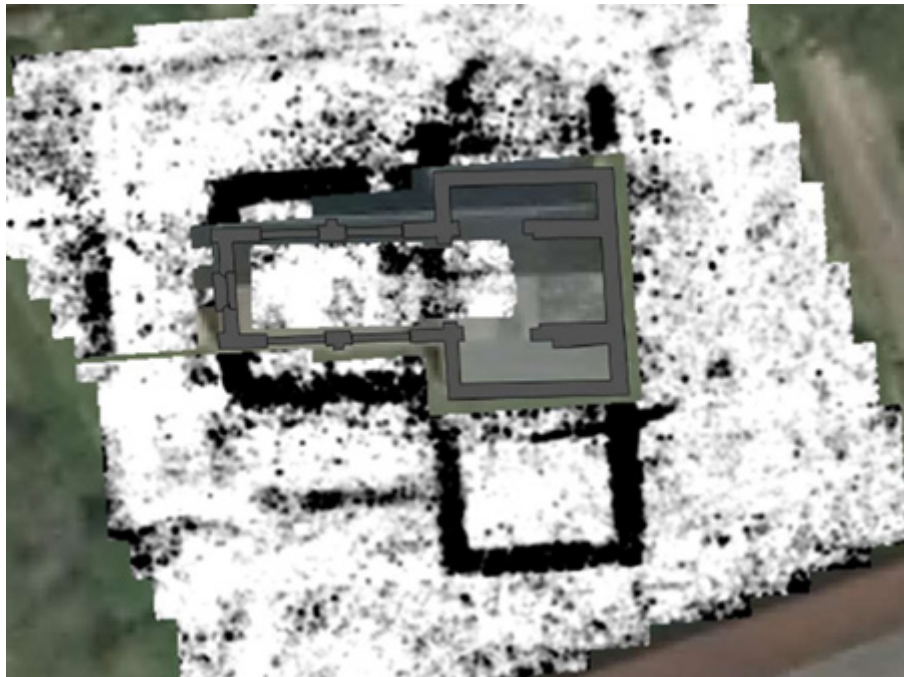


Figure 8 : le plan de la chapelle sur le relevé géoradar des structures sous-jacentes (infographie SOT)

### Une zone ouest

A l'ouest de l'édifice, des structures, qui se prolongent en dehors de la zone prospectée, se présentent sous forme d'un profil linéaire orienté nord/sud d'environ 1m de largeur, assez dense, et d'une zone plus diffuse,

### Au nord et au sud

Au nord et au sud de l'édifice central, deux structures linéaires d'orientation est-ouest pourraient évoquer,

possiblement de remblais (repère B sur fig. 9). Elles pourraient être interprétées comme les fondations de bâtiment plus légers ou comme des éléments d'une cour.

avec toute la prudence qui s'impose, la présence de canaux ou de canalisations (repères C sur fig. 9).

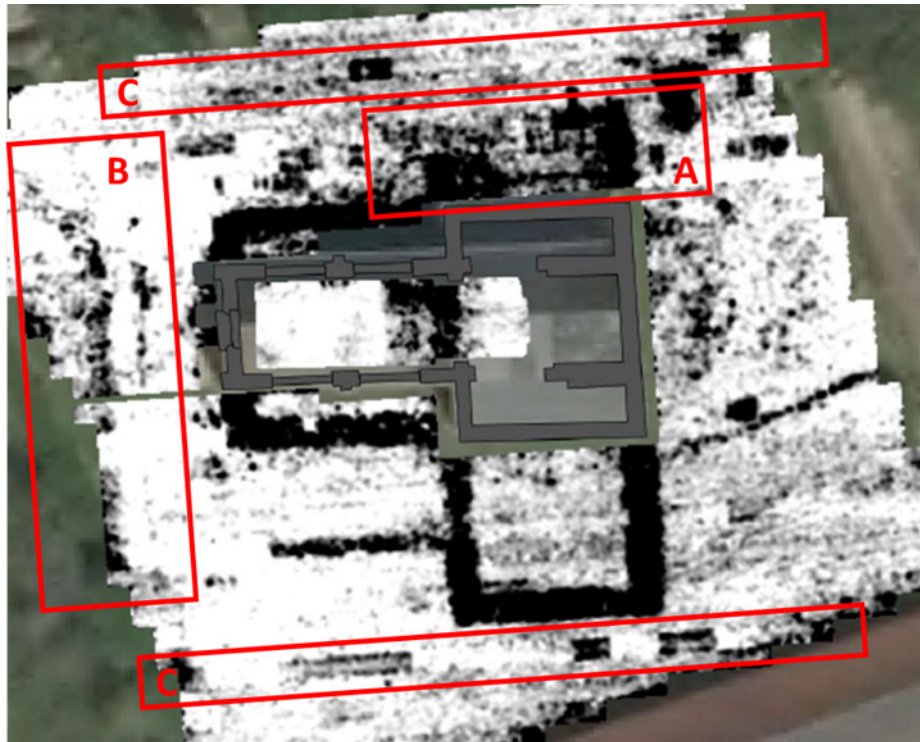


Figure 9 : relevé géoradar au niveau -0.83/-0.98 (infographie SOT)

### Conclusions

Le monument dont subsistent les structures sous la chapelle de la Victoire est situé sur un point haut, à l'entrée sud de la ville d'Alauna. A l'instar des entrées nord et est, marquées respectivement par les thermes et le théâtre, les substructions détectées pourraient, au regard de leur largeur, se référer à un monument d'élévation importante de type édifice public. L'ensemble des structures détectées indique en effet la présence d'éléments bâtis massifs à l'intérieur et à l'extérieur de la chapelle de la Victoire.

L'interprétation de l'ensemble est toutefois plus complexe qu'il n'y paraît. D'abord l'orientation

cohérente des structures n'implique pas une même chronologie, des structures étant détectées à des niveaux superficiels et d'autres en profondeur. D'autre part, la profondeur d'investigation limitée pourrait avoir laissé des éléments importants hors du champ de détection du géoradar

En conséquence, la prospection géophysique a permis de décrire les différents blocs de constructions dont une caractérisation plus détaillée nécessiterait des fouilles.



Thermes d'Alauna et bas-relief de l'église d'Alleaume (photos: S. Laîné)

## Alauna / Alleaume : étude linguistique

Stéphane Laîné

*Nota* : Les mots marqués d'un astérisque (\*) sont définis dans un lexique en fin d'article

La commune d'Alleaume a été réunie à celle de Valognes en 1867. Les découvertes archéologiques faites sur le site de l'ancienne commune d'Alleaume depuis le XVII<sup>e</sup> siècle rendent crédible une hypothèse qui ferait de cet actuel écart de Valognes l'antique cité d'*Alauna*, même si le quartier d'Alleaume s'est implanté sur le versant opposé de la vallée du Merderet.

*Alleaume*, d'un point de vue toponymique\*, perpétue donc le nom *Alauna*, bien que l'évolution phonétique\* n'autorise pas une filiation directe.

### Les attestations anciennes

Plusieurs attestations, dont certaines remontent à l'Antiquité, permettent d'analyser l'évolution du

toponyme\* : *Alauna* (*Itinéraire d'Antonin*, fin III<sup>e</sup> siècle) ; *Alauna* (*Table de Peutinger*, copie XIII<sup>e</sup> siècle d'une carte initialement réalisée au I<sup>er</sup> siècle et complétée jusqu'au V<sup>e</sup> siècle au moins) ; *Sancta Maria de Valoniis Aleaume* 1251 (pouillé) ; *parrochia Sancte Marie Aleaume*, *parrochia Sancte Marie Alleaume* mai 1258 (*Cartulaire du chapitre cathédral de Coutances*) ; *ecclesia Sanctæ Mariæ l'Aleaume* 1278-1279 (pouillé), etc.

Le passage de la forme toponymique antique *Alauna* (III<sup>e</sup> siècle-V<sup>e</sup> siècle) à la forme médiévale *Aleaume* (1251) ne correspond pas à ce que nous connaissons de la phonétique historique du français, c'est-à-dire des phénomènes oraux qui expliquent l'évolution du latin vers ce qui deviendra le français.

### L'évolution phonétique

L'alphabet phonétique international (API) est un alphabet utilisé pour la transcription phonétique des sons du langage parlé. Développé par des phonéticiens français et britanniques sous les auspices de l'Association phonétique internationale, il a été publié pour la première fois en 1888. Sa dernière révision date de 2005. La transcription phonétique en API consiste à découper la parole en segments sonores supposés insécables, et à employer un symbole unique pour chacun de ceux-ci. Cette transcription est notée entre crochets [...].

Ainsi, concernant *Alauna*, les phonèmes\* utilisés sont :

- [a] comme dans *patte*, *papa*, *nappe*,
- [u] comme dans *doux*, *genou*, *roue*
- [ɔ] comme dans *pomme*, *mol*, *donner*
- [ə] comme *le*, *monsieur*, *demain*
- [œ] comme dans *peur*, *meuble*, *œuf*
- Pour les consonnes, [l] comme dans *litre* et [n] comme dans *navet*

Munis de ces quelques clés, nous pouvons suivre l'évolution de la prononciation du nom d'*Alauna* au travers des siècles :

- I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles : le nom se prononce [aláuna], avec une diphtongue\* dans la syllabe pénultième\*, qui porte l'accent sur son premier segment, et se graphie *Alauna*.
- Deuxième moitié du V<sup>e</sup> siècle-deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle : la diphtongue se réduit et devient un *o* ouvert, toujours accentué (cette monophthongaison intervient trop tardivement pour que le *o* ouvert accentué participe à la vague des diphtongaisons romanes) ; cette prononciation [alóna] se traduit par une forme écrite *Alona* (absente dans les attestations du site qui nous intéresse, mais présente ailleurs).
- Fin du VI<sup>e</sup> siècle : la voyelle finale s'affaiblit, mais se conserve sous la forme d'un *e* sourd ; cette prononciation [alónə] aurait pu s'écrire *Alone*, bien que cette forme ne soit pas attestée.
- Vers le VII<sup>e</sup> siècle : la voyelle accentuée se ferme d'un degré, devenant un *o* fermé, soit [alónə] > [alónə], qui aurait pu continuer à s'écrire *Alone*.
- Vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle : la voyelle *o* accentuée prend un timbre nasalisé sous l'influence de la consonne nasale *n* qui la suit ; cette nouvelle prononciation [alónə] se traduit graphiquement par un redoublement du *n*, le premier marquant le timbre nasalisé de la voyelle et le deuxième indiquant l'articulation de la consonne, soit *Alonne*.
- Courant XIII<sup>e</sup> siècle : la voyelle *o* accentuée s'ouvre d'un degré à la suite de sa nasalisation ; cette prononciation [alónə] n'entraîne pas de modification de la forme graphique *Alonne*.
- XIV<sup>e</sup> siècle : la voyelle finale se labialise ; cette modification [alónœ] ne change pas la graphie *Alonne*.
- XVI<sup>e</sup> siècle : la voyelle finale devient caduque ou muette, mais elle peut rester prononcée dans la chaîne parlée (par exemple devant un mot commençant par une consonne) ; cette prononciation [alón(ə)] n'entraîne pas de changement de la graphie *Alonne*.
- Fin du XVI<sup>e</sup> siècle-début du XVII<sup>e</sup> siècle : la voyelle nasalisée perd son timbre nasal, tandis que la consonne nasale reste articulée ; cette nouvelle prononciation [alón(ə)] ne change pourtant pas la graphie, le redoublement du *n* demeurant désormais comme un phénomène purement graphique et archaïque : *Alonne*.

Cette prononciation [alón(ə)] reste aujourd'hui en vigueur pour quasiment tous les toponymes issus de l'étymon\* *Alauna* en France, comme nous le verrons ultérieurement. Pourtant, nous constatons que cette évolution ne correspond absolument pas aux formes médiévales, modernes et contemporaines d'Alleaume. Que s'est-il passé ?

Le nom *Alauna* ne peut pas aboutir naturellement à une forme *Alleaume*, mais à une forme orale qui peut être graphiée \**Alone*, *Alonne*, *Allonne*, \**Alones*, \**Alonnes*, ou *Allonnes*. Quelques auteurs ont donc supposé un phénomène d'analogie ou d'attraction exercé par l'anthroponyme\* *Alleaume*, issu d'une forme étymologique germanique *Adalhelm*, constituée des mots *adal* « noble » et *helm* « casque »,

et latinisée en *Adalelmus*.

L'analogie entre le toponyme résultant de la forme celtique originelle *Alauna* et l'anthroponyme résultant d'une forme germanique originelle *Adalhelm* a dû s'appuyer davantage sur un rapprochement des versions écrites que sur celui des réalisations orales. En effet, à l'époque où nous disposons des premières attestations écrites pour *Alleaume*, c'est-à-dire le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, le résultat oral de l'évolution du mot *Alauna* diffère du produit de l'évolution du mot *Adalhelm* : [alónə] pour le toponyme, mais [aleáumə] ou dialectalement [aljúumə] pour l'anthroponyme. Cette légère distorsion laisse un peu d'espace pour d'autres hypothèses, qu'il faudra imaginer...

## L'étymologie

Les multiples interprétations données au nom *Alauna* peuvent raisonnablement être réduites à trois :

Soit il s'agit d'un hydronyme\* reposant sur un thème celtique *ala*, signifiant « nourrir », avec un suffixe d'agent issu de *-mno-* : les différents Alauna désigneraient alors des rivières abondantes en poisson ; une autre étymologie a été envisagée, reposant sur une autre racine étymologique indo-européenne *alā-* « aller sans but, errer », à l'origine du grec *aláomai* ou du latin *ambulāre* : Alauna s'appliquerait alors à une rivière « errante » ;

Soit c'est un oronyme\*, issu d'une forme originelle gauloise *alaunos* signifiant « élevé » ; cet adjectif reposerait étymologiquement sur la racine indo-européenne *al-*, qui évoquait l'idée générale de nourrir, d'où celle de faire grandir, d'où celle de

## Éléments de comparaison et de compréhension

Les réalités topographiques peuvent-elles aider à invalider ou à valider les trois hypothèses qui demeurent les plus sérieuses : *Alauna / Alaunus* seraient-ils des hydronymes, des oronymes ou des théotoponymes ?

Le nom *Alauna* ne peut pas aboutir naturellement à une forme *Alleaume*, comme nous l'avons vu,

## Toponymes

**Allonne, Oise**, (*Alona*, 1186) est situé à proximité immédiate de Beauvais, sur le flanc d'un coteau surplombant la vallée au fond de laquelle coule le ru de Berneuil. Cette situation pourrait conforter l'hypothèse d'un hydronyme originel, mais on pourrait aussi se demander si le site antique n'était pas sur le plateau, au nord-ouest, à une altitude supérieure de trente mètres.

**Allonne, Deux-Sèvres**, (*Alona*, 956-986) est à une altitude de 206 mètres, sur une sorte d'éperon qui domine de 25 à 30 mètres plusieurs micro-vallées creusées par le Chateau et ses affluents. Aucun cours d'eau ne passe dans le village d'Allonne, nous sommes dans un contexte qui semble davantage correspondre à l'idée de hauteur.

**Allonnes, Eure-et-Loir**, (*Alona*, vers 954) est situé dans une plaine au relief très atténué. Le village actuel ne correspond peut-être pas au site antique car il existe à 2,5 km un hameau nommé Vieil Allonnes. Dans un cas comme dans l'autre, aucun cours d'eau n'est présent, l'altitude n'est en rien remarquable non plus.

**Allonnes, Maine-et-Loire**, (*Alona*, vers 1145) est dans une vallée orientée nord-ouest sud-est, parallèle au

grandeur, de hauteur (c'est en réalité la racine du terme celtique *ala* évoqué précédemment) ; ses principaux produits ont été le verbe grec *aldainein*, « nourrir », puis « accroître », et le verbe latin *alere*, « nourrir », puis « développer », dont le participe passé *altus*, a été employé comme adjectif avec le sens de « haut », « élevé » ;

Soit enfin nous sommes en présence d'un théonyme\* ou d'un théotoponyme\*, qui peut d'ailleurs avoir des rapports étroits avec l'eau ou avec la hauteur ; la racine étymologique serait toujours la même, mais considérée cette fois d'une manière figurée, métaphorique, dans laquelle il s'agit davantage d'une élévation spirituelle que d'une hauteur physique.

L'examen des différents sites correspondant à d'anciens Alauna / Alaunum ne nous autorise pas véritablement à prendre parti.

mais à une forme orale qui peut être graphiée *\*Alone, Alonne, Allonne, \*Alones, \*Alonnes, ou Allonnes*. Cette évolution est confirmée par tous les autres Alauna de l'ancienne Gaule qui ont bien abouti à Al(l)on(n)e(s). Plusieurs toponymes situés au Royaume-Uni ont aussi *Alauna* comme étymon.

cours de la Loire, qui coule 5,5 km plus au sud. La présence de nombreux cours d'eau ou plans d'eau pencherait en faveur d'un hydronyme.

Une villa gallo-romaine des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles a cependant été mise au jour 2,5 km au nord-est, sur la commune de Brain-sur-Allonnes, dans un lieu-dit *Brénoldis* (dont l'étymologie semble gauloise, composée avec le nom commun *branos* « corbeau » ou avec l'anthroponyme *Brennos*, les deux noms étant peut-être apparentés). Il se pourrait donc que le site se soit déplacé et qu'il ait été initialement placé sur la hauteur des Landes du Bellay, 70 mètres au-dessus de la vallée.

**Allonnes, Sarthe** (*Alaona*, VI<sup>e</sup> siècle ; *Alauna*, VII<sup>e</sup> siècle) est situé à proximité immédiate de la ville du Mans, qui conserve encore aujourd'hui des remparts romains parmi les plus remarquables qu'on puisse trouver. Le site urbain est enserré à l'est par la Sarthe, à l'ouest et au nord par les ruisseaux des Trémelières, Saint-Martin et de la Bujerie, à 40 mètres d'altitude. Il est également dominé par une colline quasiment circulaire, d'un rayon de 300 mètres environ, dont le point culminant est à 82 mètres d'altitude. Si les restes d'une agglomération importante (thermes et édifices publics) de l'époque romaine ont été mis au jour dans la plaine alluvionnaire, le site de hauteur abrite



aux lieux-dits La Forêtterie et La Tour-aux-Fées un exceptionnel sanctuaire gaulois dédié à Mars Mullo.

Ce cas pourrait confirmer l'idée que le nom *Alauna* est un hydronyme, mais il correspond beaucoup mieux à l'idée de hauteur émise par René Lepelley, hauteur à la fois physique, puisque la colline domine la plaine de 40 mètres, mais aussi spirituelle, puisque le lieu abrite un temple.

**Aslonnes, Vienne** (*Alona*, 799) est à 15,5 km au sud de Poitiers, à une altitude de 120 mètres environ, dans une vallée peu accentuée. Un petit cours d'eau, affluent du Clain, prend sa source à l'entrée du village. L'idée de hauteur est absente de ce contexte géographique, en revanche l'hypothèse d'un hydronyme convient assez.

**Allamps, Meurthe-et-Moselle**, est issu de la forme masculine correspondant à *Alauna* : *Alaunum*, X<sup>e</sup> siècle ; *Alonum*, 622 ; *Alompnus*, *Alonum* (X<sup>e</sup> siècle), *Alona* (1218), *Alum* (1260), *Alon* ou *Aulon* (1263), *Alamps* (1388), *Allamp* (1549).

Allamps est situé à 15,5 km au sud-ouest de Toul, adossé à une côte calcaire qui la domine de 80 mètres, face à une colline qui culmine à 417 mètres (tandis qu'Allamps a une altitude moyenne de 315 mètres environ). Le ruisseau de l'Étange passe au pied du village, ce qui accrédièterait l'hypothèse favorable à un hydronyme. Là encore, il est cependant possible de s'interroger sur un éventuel déplacement du site : *Alaunum* n'aurait-il pas pu se situer initialement au sommet de la Côte de Bonnet ? Selon le Pouillé de 1402, l'église d'Allamps appartenait au diocèse de Toul et constituait avec celle de Barisey-la-Côte une seule et unique paroisse dont le curé était nommé par les chanoines de la collégiale de Brixey-aux-Chanoines. Or Barisey-la-Côte est précisément de l'autre côté de la Côte de Bonnet, sur son flanc est.

**Lonnes, Charente** semble résulter de la déglutination ou d'une aphérèse\* d'un ancien *Al(l)onnes* : *Allona*, 1326. Le site ne possède pas de présence de cours d'eau, il s'élève à une petite dizaine de mètres d'altitude au-dessus de la campagne environnante, ce qui n'est pas particulièrement marquant.

#### **Les Moitiers-d'Allonne, Manche**

La commune résulte de la réunion en 1818 des deux anciennes communes de Notre-Dame-d'Allonne et de Saint-Pierre-d'Allonne. Elle est située sur une sorte de plateau oblong, à 83 mètres d'altitude moyenne, dominant d'une trentaine de mètres la vallée du Veillègue à l'est et celle du ruisseau des Douits à l'ouest. Le sens de « hauteur » paraît s'appliquer davantage au toponyme que celui de « cours d'eau », bien que le réseau hydrologique soit proche.

### Microtoponymes

#### **Allonne, commune de Beaugency, Loiret**

Le lieu-dit Le Pré d'Allonne (*Alona*, vers 1145) est situé dans la plaine alluvionnaire de la Loire, à côté du cours de l'Îme. L'hypothèse d'un toponyme à valeur hydronymique est ici la seule possible.

#### **Alonne, commune de Donnery, Loiret**

Donnery se trouve dans le bassin de l'Oussance, le réseau hydrologique est abondant, une rivière appelée la Crenolle passe au lieu-dit Alonne. Le Bois d'Alonne est cependant à une altitude plus élevée que le village, il le domine d'une vingtaine de mètres.

#### **Alleaume, commune de Saint-Planchers, Manche**

Il existe sur la commune de Saint-Planchers un lieu-dit Alleaume. En l'absence de mention ancienne, il est peut-être à manier avec précaution car il figure sous la forme *Villeaume* sur la carte d'état-major du XIX<sup>e</sup> siècle et n'est pas présent sur la carte de Cassini. Il pourrait s'agir d'un ancien *Alauna*, dont la forme moderne aurait subi l'influence de la commune d'Alleaume près de Valognes, mais il serait tout aussi possible que ce microtoponyme soit à l'origine un anthroponyme et désigne les propriétaires du lieu, une famille Alleaume.

#### **Cour-d'Alleaume, commune de Picauville, Manche**

Lieu-dit situé sur la paroisse de Picauville, aujourd'hui disparu ; il est cité par Julien Le Paulmier dans son *Traité du vin et du sidre : Court d'aleaume et Cours-d'aleaume*, à Picquauville, 1589.

Il se peut, là encore, qu'il s'agisse à l'origine d'un anthroponyme.

### Grande-Bretagne

#### **Rivière Aln, Alnwick et Alnmouth, Northumberland, Royaume-Uni**

Le fait que le nom *Aln*, dont la forme ancienne est *Alauna*, désigne une rivière, devrait définitivement nous convaincre de la validité de l'hypothèse hydronymique. Nous ferons cependant observer que les toponymes Alnwick et Alnmouth, composés avec Aln, correspondent à des sites de hauteur. Les transferts de toponymes ne sont pas rares et rien ne peut prouver que le nom *Alauna* ait bien été attaché à la rivière dans l'Antiquité, même s'il est probable qu'il corresponde à une citation de l'anonyme de Ravenne.

#### **Alne, Yorkshire, Royaume-Uni**

Alne est situé le long d'un cours d'eau et ne possède aucun relief remarquable.

## Conclusion

Les données archéologiques récentes permettent de pencher assez raisonnablement en faveur d'une correspondance entre l'antique Alauna et l'actuel Alleaume, bien que ce sujet ait été l'objet de nombreux débats par le passé.

Du point de vue de la phonétique historique, la filiation directe entre les deux toponymes est impossible, nous l'avons expliqué. Sans doute l'hypothèse d'une attraction exercée par la forme graphique de l'anthroponyme Alleaume, plutôt que par sa forme orale, est-elle satisfaisante, sans toutefois être définitive. La répartition de ce patronyme sur le territoire national révèle une implantation dont le centre est l'actuel département de la Seine-Maritime, ce qui expliquerait pourquoi Alauna aurait subi l'influence d'Alleaume en Normandie, mais pas ailleurs. Rien ne permet en revanche de comprendre pourquoi la même modification n'a pas affecté les deux toponymes Notre-Dame-d'Allonne et Saint-Pierre-d'Allonne, pourtant présents sur le même territoire...

Les multiples interprétations données au nom *Alauna* peuvent raisonnablement être réduites à trois : soit il s'agit d'un hydronyme, soit c'est un oronyme, soit enfin nous sommes en présence d'un théonyme, qui peut d'ailleurs avoir des rapports étroits avec l'eau ou avec la hauteur. L'examen des différents sites correspondant à d'anciens *Alauna / Alaunum* ne nous autorise pas véritablement à prendre parti. Dans le cas d'Alleaume, il serait séduisant d'envisager

une situation assez similaire à celle d'Allonnes dans la Sarthe. L'agglomération antique était en effet sur un plateau dominant la vallée du Merderet : il existe donc bien une idée de hauteur physique, géographique, au sens propre. À notre avis, cette acception première n'est pas forcément dominante... Vraisemblablement, il faut ajouter à cette signification bien réelle le sens de « hauteur » dans un emploi figuré, symbolique, religieux. La difficulté majeure est de déterminer à quelle divinité l'adjectif qualificatif *alauna* peut être appliqué. Des figures masculines ne sont pas à exclure, même si l'adjectif est féminin (il peut qualifier un autre mot que le nom du dieu) : la tête antique sculptée figurant dans un mur à Valognes, rue de Poterie, en un lieu situé dans l'emprise de l'ancienne commune d'Alleaume, peut avoir un rapport direct avec cette hypothèse. Une dévotion à une déesse des sources serait également envisageable : la source du Câtelet est sur la pente soutenant l'agglomération antique, elle fait face au théâtre romain. D'autre part, l'une des étymologies crédibles pour le nom *Valognes* serait une forme latine *Vallonia* désignant une déesse des vallées citée par saint Augustin, dans le livre IV de *La Cité de Dieu*.

Une réflexion sur les rapports entre Alauna et Valognes est indispensable, tant dans l'organisation spatiale des deux structures urbaines et leur articulation que dans les rapports sémantiques entre leurs dénominations. Si les archéologues ont encore beaucoup de recherches et de découvertes à faire à Alleaume et à Valognes, les linguistes ne sont pas en reste...

## LEXIQUE

**Anthroponyme** : nom de personne

**Aphérèse** : suppression d'une lettre ou d'une syllabe en début de mot

**Déglutination** : séparation d'éléments d'une même forme ; le phénomène inverse se nomme agglutination

**Diphthongaison** : phénomène au cours duquel une voyelle accentuée s'allonge, se scinde en deux éléments vocaux qui se différencient et forment ainsi une diphtongue

**Diphtongue** : succession de deux voyelles dans une seule syllabe

**Étymologie** : recherche de la forme la plus ancienne d'un mot, de son origine

**Étymon** : mot attesté ou reconstitué qui sert de base à l'étymologie d'un terme donné

**Hydronyme** : nom en relation avec un cours ou une étendue d'eau

**Microtoponyme** : nom de lieu-dit ou de parcelle

**Nasalisation** : phénomène au cours duquel une voyelle ou une diphtongue suivie d'une consonne nasale prend une résonance nasale

**Oronyme** : nom en relation avec une montagne ou un relief

**Pénultième** : avant-dernier(ère)

**Phonèmes** : unité minimale distinctive de l'articulation du langage (voyelles et consonnes)

**Phonétique** : relatif aux sons du langage : *altération, évolution phonétique* / qui représente graphiquement les sons d'une ou de plusieurs langues, indépendamment de l'orthographe : *alphabet phonétique (international) ; écriture, notation, transcription phonétique*

**Théonyme** : nom qui désigne un dieu

**Théotoponyme** : nom de lieu en relation avec un dieu

**Toponyme** : nom de lieu, de localité

**Toponymie** : étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation, ou de leur signification

Lorsque la forme étymologique d'un nom n'est pas attestée et qu'elle procède d'une reconstitution théorique, elle est précédée d'un astérisque : *\*Alone*, par exemple.



## ITINERAIRE CORIALLO/ALAUNA – LA QUESTION DU FRANCHISSEMENT DU MERDERET (suite)

L. Paez-Rezende, L. Jeanne, C. Duclos et D. Lepoittevin

### 1- Rappel du cadre de la prospection

Pour rappel, l'entrée de la voie *Coriallo-Alauna* a été très précisément localisée lors de la campagne de prospection géoradar, menée en 2020, dans la parcelle qui jouxte les thermes sur leur frange orientale



Figure 1 : la voie en sortie d'Alauna, sur les données géoradar des vestiges à l'est des thermes (SIG R. Sala)

Depuis *Coriallo* (Cherbourg), son tracé reste hypothétique, notamment en l'absence d'indications précises, que ne fournissent ni la table de Peutinger (fig. 2), ni des identifications formelles sur le terrain.



Figure 2 : Les voies vers la côte, sur un extrait de la Table de Peutinger ; Inconnu ; Celtis, Konrad, 1459-1508 et al., *Tabula Peutingeriana*, Österreichische Nationalbibliothek : <http://data.onb.ac.at/rec/AC13945113>



Ce sont les derniers résultats du géoradar qui ont amené à envisager, à la sortie septentrionale de la cité, une bifurcation en deux axes, l'un rejoignant la cité de *Coriallo* et l'autre une échappatoire maritime sur la côte du Val de Saïre, dans les environs de Fermanville. Dans ce cas de figure, les deux itinéraires devaient traverser la rivière le Merderet, distante de

moins de 500 mètres de la sortie de la ville (fig. 3), à deux endroits distincts du cours d'eau.

Une première prospection pédestre réalisée en août 2021, avait permis d'identifier, dans le lit du Merderet, à proximité du hameau de la Valette, un tronçon de voie (structure 1) qui a été attribué à l'axe reliant *Alauna* à *Coriallo* (cf bulletin n°2, page 42).

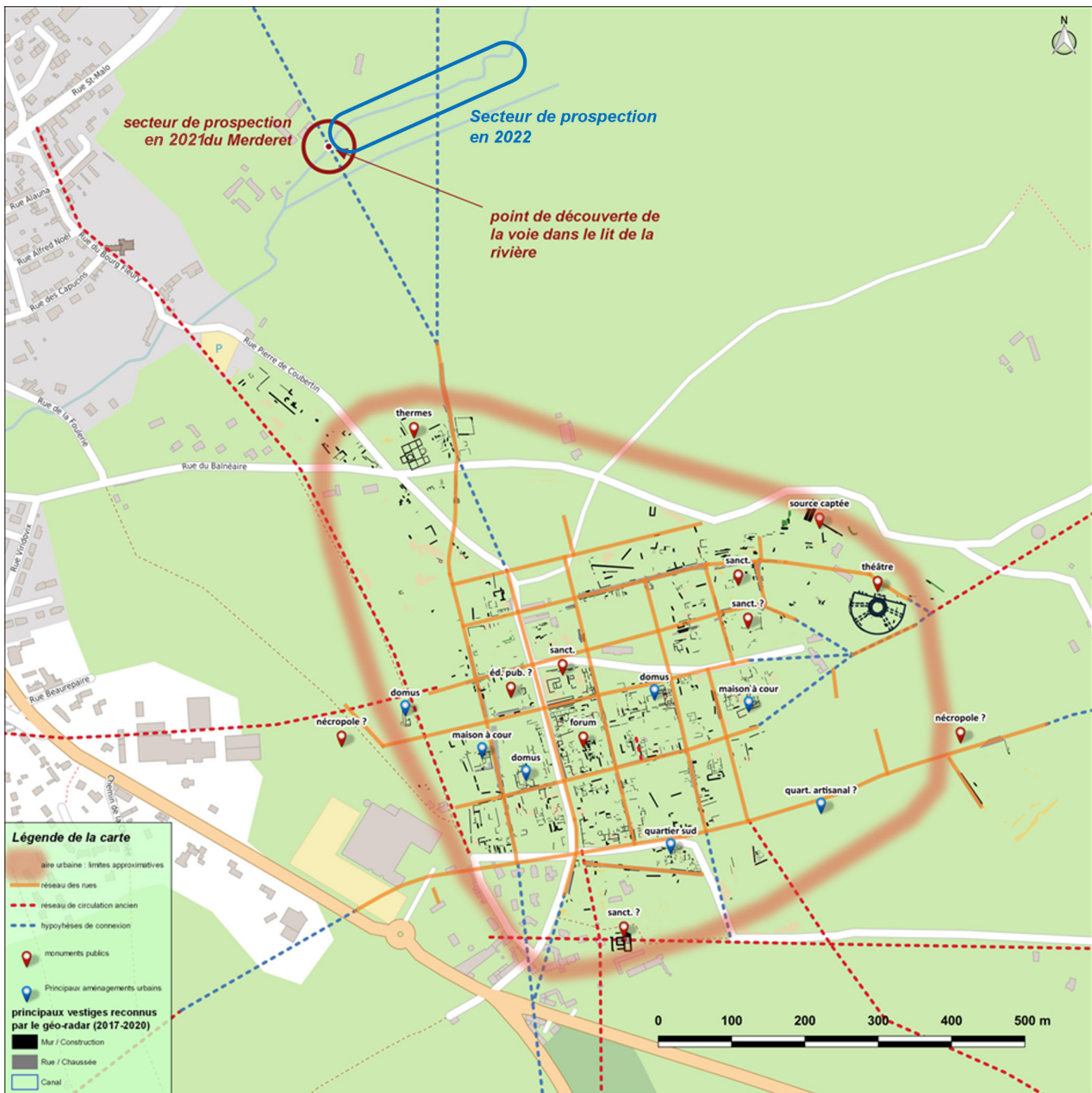


Figure 3 : Plan d'Alauna (restitution planimétrique L. Paez-Rezende, 2020) avec localisation du tronçon Alauna/Coriallo découvert dans le lit du Merderet (D. Lepoittevin, 2023)

Cette prospection a été poursuivie en avril 2022 pour tenter de détecter le franchissement du second itinéraire, a priori implanté à l'est de celui repéré en 2021. Lors de ces investigations, 6 sites ou indices de site ont été repérés (structures 2 à 7).

Pour faire suite à la numérotation de l'année dernière, où un seul site avait été signalé, la première structure découverte en 2022 a reçu le numéro 2. Chaque découverte, géoréférencée, a été notifiée sur le plan de localisation des structures présenté ci-après.

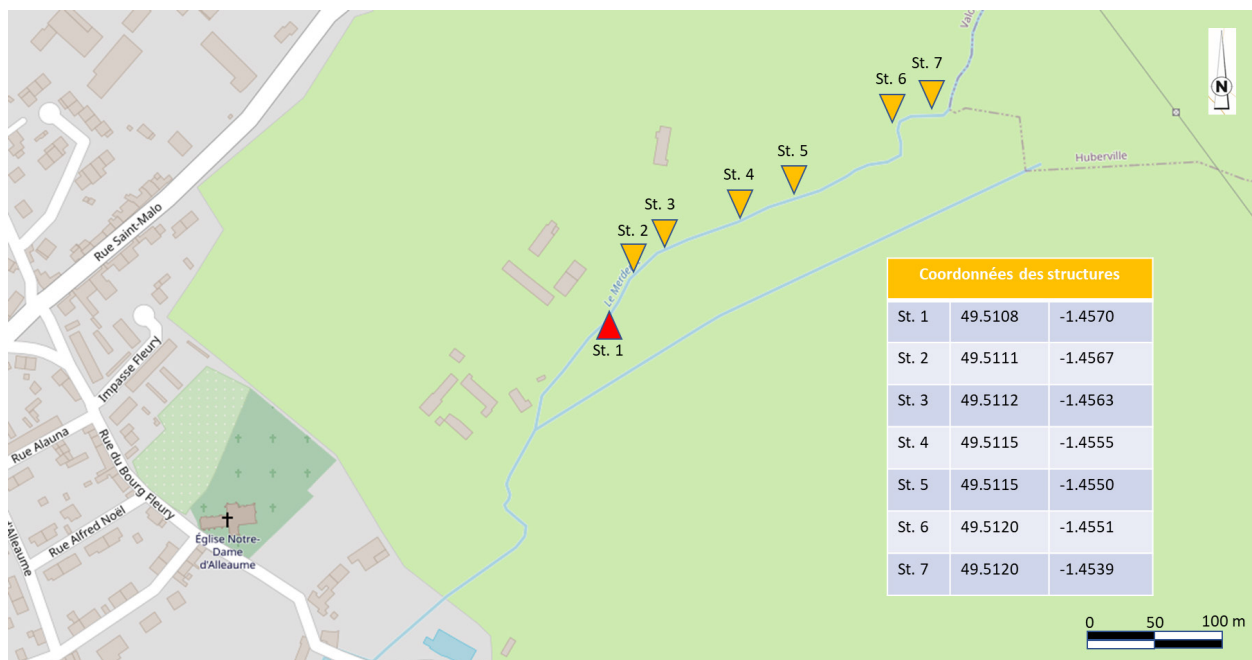


Figure 4 Plan de localisation des structures identifiées dans le lit du Merderet (D. Lepoittevin, 2023)

## 2 - Les principaux résultats.

La suite de la reconnaissance des structures de franchissement du Merderet a permis, cette année, d'identifier plusieurs aménagements dont la fonction et la datation ne sont pas toujours aisées à déterminer.

**La structure 2** a été identifiée juste en amont du pont du Taillis. A cet endroit, le lit de la rivière est bordé, sur plus d'une dizaine de mètres de long, par

une concentration de moellons calcaires clairement visibles dans les berges de la rivière (anciennes maçonneries ?). Le fond présente un profil plat, constitué d'un agencement de plaquettes en calcaire et de galets. Cet ensemble a livré des fragments de *tegulae* ainsi que des tessons de céramique gallo-romaine. Les caractéristiques de cette structure, dont la nature et la datation ne sont pas clairement identifiées, ne militent pas en faveur d'un gué ou du tronçon d'une ancienne voie.



Figure 5 : Vue générale de l'empierrement de la structure 2 qui tapisse le lit de la rivière sur plus de 10 mètres de long (photo L. Jeanne)



Figure 6 : présence de moellons au niveau de la berge de la structure 2 (photo L. Jeanne)



Figure : structure 2. Agencement de plaquettes et de galets dans le lit de la rivière (photo L. Jeanne)

**La structure 3**, enregistrée à quelques mètres en amont de la structure 2, se présente sous la forme d'un amas de pierres érodées, étalées sur environ 10 mètres de long, bordé en amont et en aval d'une ligne de moellons. Le fond de la rivière présente un profil

bombé dans le sens de l'écoulement de l'eau ; lors de la prospection, le niveau du Merderet se situait 8 cm au-dessus du point le plus haut et à 25 cm aux extrémités.



Figure 8 : L'empierrement, à profil bombé, de la structure 3, bordé en amont et en aval d'une ligne de moellons (photo L. Jeanne)

Le profil et la largeur de la structure, la présence parmi les remblais de fragments de terres cuites architecturales (*tegulae* et *imbrices*), nous amènent ici à envisager une structure de type voie ancienne ou passage à gué qui pourrait correspondre à l'embranchement de l'itinéraire *Alauna*/Fermanville.



Figure 9 : Fragments de *tegulae* et d'*imbrices* collectés au niveau de la structure 3 (photo L. Jeanne)

Les deux structures suivantes ont été identifiées plus en amont, vers l'est, dans la partie plus rectiligne de la rivière. **La structure 4** s'apparente à un déversoir probablement contemporain, dont le seuil semble

être constitué d'un rondin, suivi en aval de rives stabilisées à l'aide d'un muret constitué de moellons calcaires.



Figure 10 : Le seuil de la structure 4 réalisé à l'aide d'un rondin en bois (photo L. Jeanne)



Figure 11 : Vue depuis la rive sud de la maçonnerie en rive du Merderet appartenant à un déversoir probablement contemporain (structure 4, photo L. Jeanne)

**La structure 5** correspond quant à elle à une simple pièce de bois avec mortaise colmatée dans le lit sableux de la rivière.



Figure 12 : Prise de vue du fond sableux du Merderet (photo L. Jeanne)



Figure 13 et 14 : Vue générale et plus rapprochée de la mortaise (structure 5, photo L. Jeanne)

**La structure 6** prend la forme d'un empierrement bien visible dans le fond de la rivière, en sortie de coude, côté extérieur).



Figure 15 : Vue générale de l'empierrement de la structure 6 (photo L. Jeanne)

Enfin **l'empierrement 7**, en amont de ce même coude, se caractérise par un cailloutis de petits galets perceptible sur 7 mètres de long dont l'origine naturelle fait peu de doute.

Figure 16 : Vue générale de l'empierrement 7 qui semble correspondre à une zone naturelle (photo L. Jeanne)



Figure 17 : Détail de l'empierrement 7 avec ses cailloutis de petits galets (photo L. Jeanne)



Casque trouvé dans les ruines de  
l'amphithéâtre de *Vesontio* (Besançon)-  
deuxième quart du premier siècle ap. J.-C.

Charles Choffet, © musée des Beaux-Arts et  
d'Archéologie de Besançon

## In fines Unellorum

Dominique Lepoittevin, Laurence Jeanne, Laurent Paez-Rezende et Caroline Duclos

*In fines Unellorum*, c'est par ces trois mots que César, dans sa *Guerre des Gaules*<sup>1</sup>, situe le lieu de l'affrontement, en 56 av J.-C., entre les trois légions confiées au commandement de son lieutenant Quintus Titurius Sabinus, et les tribus des Unelles, des Lexoviens (région de Lisieux) et des Aulerques Ebuovices (région d'Evreux), unies autour de Viridovix pour faire face aux armées romaines. Trois mots qui en ont fait couler beaucoup d'autres, puisque la question de la localisation de cette bataille n'est toujours pas tranchée. Les emplacements les plus divers ont été évoqués : la région de Vire<sup>2</sup>, celle d'Avranches, avec le camp du Châtellier au Petit-Celland, celle de Lithaire, sur le Mont Castre<sup>3</sup> (fig. 1), et même celle de Champrépus<sup>4</sup> dans le centre du département de la Manche. Mais que signifie *In fines Unellorum* ?

### Mais que signifie *In fines Unellorum* ?

Le mot *fines* est le pluriel de *fīnis*, qui désigne une limite. Au pluriel, *fines* prend le sens de limites d'un champ, frontières d'un pays mais peut aussi désigner le pays lui-même, le territoire. La préposition *in* peut

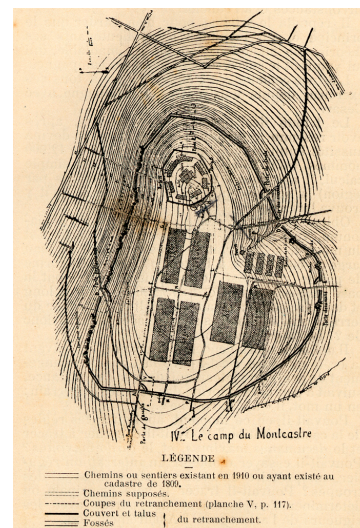


Figure 1 : plan du camp romain implanté sur  
le Mont Castre, selon le Lieutenant Péres

désigner l'aboutissement d'un mouvement, comme dans *in Ubios legatos mittere*<sup>5</sup> (envoyer des députés chez les Ubiens) ou une direction.

1. Jules César, *La Guerre des Gaules*, Traduction de L.-A. Constans, préface de Paul-Marie Duval, Editions Gallimard, 1981, réédition 2000, 461 p.

2. Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. III, Paris, 1920

3. Lieutenant Peres, *La Conquête du Cotentin par les Romains*, Edition de la Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire Naturelle du département de la Manche, 1912

4. Charles-Adrien Duhérissier de Gerville, Bibliothèque de Cherbourg, manuscrit fond de Gerville, ms 248.

5. César, *op. cit.*, L.IV,11,2

Quant à *Unellorum*, c'est le génitif de *Unelli*, nom donné par César à une des tribus d'Armorique<sup>6</sup>, utilisé comme complément du nom *finis*. *In fines Unellorum* se traduirait donc de plusieurs manières possibles : « aux frontières du territoire des Unelles »,

« aux limites du territoire des Unelles », « aux confins du territoire des Unelles » ou « vers les frontières du territoire des Unelles » mais aussi tout simplement « en territoire unelle ». Difficile dans ces conditions de mieux situer le lieu de la bataille.

## De quel territoire s'agit-il ?

Si la trace de Viridovix s'évanouit avant la fin du récit de César, celle des Unelles survit jusqu'à nous, à travers les sources anciennes, au détour de quelques chartes médiévales et en émaillant les débats historiographiques quant à la localisation des peuples cités par César. Aujourd'hui, le consensus fixe les Unelles dans le Cotentin et met en suspens, dans cette partie du monde gaulois, l'existence des Ambibares, peuple armoricain cité deux fois par César, mais abandonné et laissé sans territoire par les historiens.

Or la morphologie du territoire assigné aux Unelles apparaît pour le moins surdimensionnée par rapport à celle de ses voisins. Par ailleurs, à 50 km au nord de *Constantia* (Coutances) – chef-lieu actuellement retenu –, les recherches archéologiques sur la ville romaine d'*Alauna* (Valognes) montrent qu'elle constitue également une prétendante au titre de chef-lieu de *civitas*. Mais il ne peut y avoir deux chefs-lieux pour un seul territoire. Aussi l'idée que la *civitas* des Unelles au Bas-Empire soit en réalité le produit

de la fusion, résultant de la réorganisation de l'empire entreprise en 297 par Dioclétien et poursuivie par Constantin au début du IV<sup>e</sup> siècle, de deux territoires distincts durant le Haut-Empire, chacun administré par un unique chef-lieu, *Cosedia/Constantia* au sud et *Alauna* au nord, est la plus probable. Elle a de plus l'avantage de rééquilibrer la taille des espaces administrés, de recentrer Coutances dans son territoire et d'offrir une place aux Ambibares. En l'absence de mention épigraphique et de relation étymologique entre le nom du peuple et celui du chef-lieu, on fait le choix de définir ces cités du Haut-Empire par le nom de leur chef-lieu attesté ou supposé : *civitas Alauna* et *civitas Cosedia* (fig. 2). Sur la base des observations physiques, naturelles et hydrographiques, et en s'appuyant sur les toponymes et microtoponymes documentant les notions de limite et de frontière<sup>7</sup>, la séparation entre ces deux entités serait constituée par les cours de la Taute et de l'Ây, dont les vallées établissent une liaison entre la baie des Veys et le havre de Lessay.

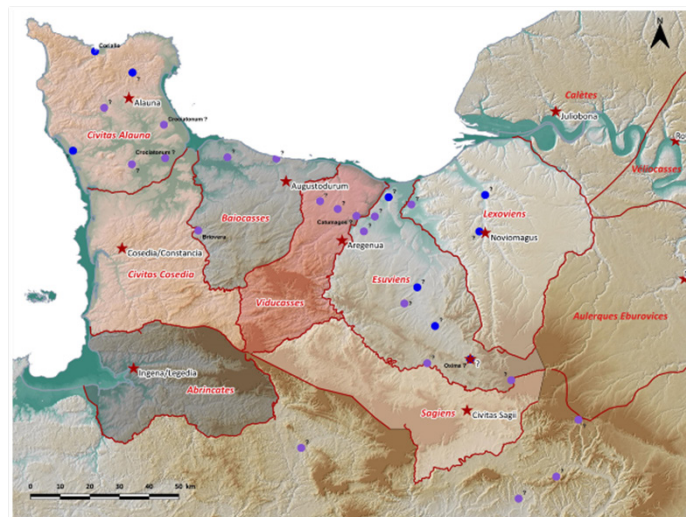


Figure 2 : hypothèse d'organisation territoriale au Haut-Empire (SIG L. Paez-Rezende)

6. L'Armorique désigne alors toute la côte nord-ouest de la Gaule.

7. Stéphane Lainé, les limites territoriales antiques et médiévales : la toponymie peut-elle aider l'archéologie ?, In: Frontières, obstacles, franchissements en Normandie, 2018, p. 287-298

## Le cours des événements

En 57 av. J.-C., le récit rapporte que César pensait le nord-ouest de la Gaule pacifié suite à l'intervention de la légion commandée par Publius Licinius Crassus. Mais l'agitation reprend l'année suivante. Alors qu'il se prépare à affronter les Vénètes (peuple de la région de Vannes), il détache les trois légions commandées par Sabinus pour aller affronter les Unelles, alliés aux Lexoviens et aux Ebuovices.

Dans l'hypothèse d'une partition de l'actuel Cotentin en deux territoires gaulois, telle qu'évoquée ci-avant pour le 1er siècle av. J.-C., les légions doivent remonter au nord et s'engager (fig. 3) dans la sorte d'isthme, délimité à l'ouest par la mer et à l'est par les marais du Cotentin, pour atteindre les confins du territoire des Unelles. La vaste colline du mont Castre, et l'oppidum qui la couronne, le plus imposant recensé aujourd'hui

dans la Manche avec une superficie estimée de près de trente hectares, verrouille l'accès à cette partie du territoire, et la désigne comme le lieu potentiel du rassemblement des tribus gauloises, commandées par Viridovix.

Le récit indique encore que les légions, arrivées au contact de l'ennemi, s'établissent sur une hauteur, à deux milles pas des positions gauloises (soit environ trois kilomètres).

Au sud du Mont Castre, la seule hauteur significative dans ce rayon est l'éminence du bois de Plaisance (fig. 4), qui présente sur son versant sud un éperon remarquable (fig. 5), au lieu-dit la Lande de Laulne, juste en retrait de la ligne de crêtes visible depuis le mont Castre.

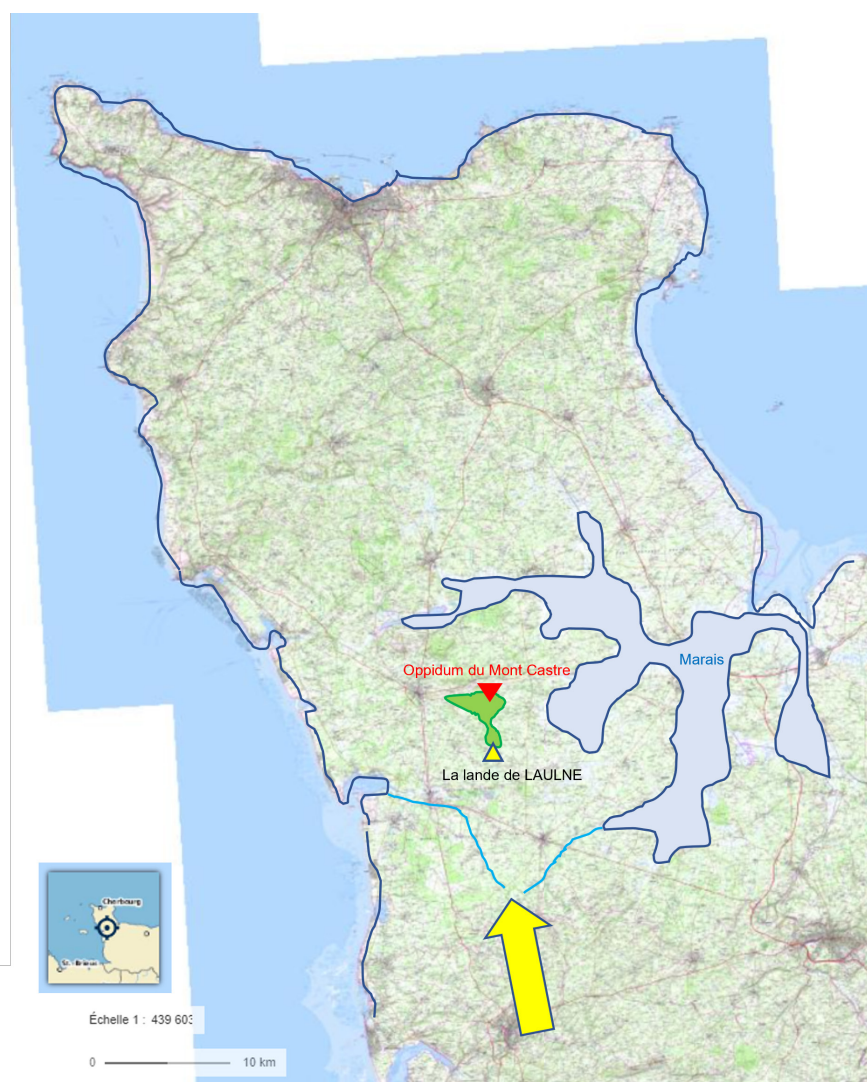


Figure 3 : l'accès au territoire unelle (infographie D. Lepoittevin sur données cartographiques IGN)

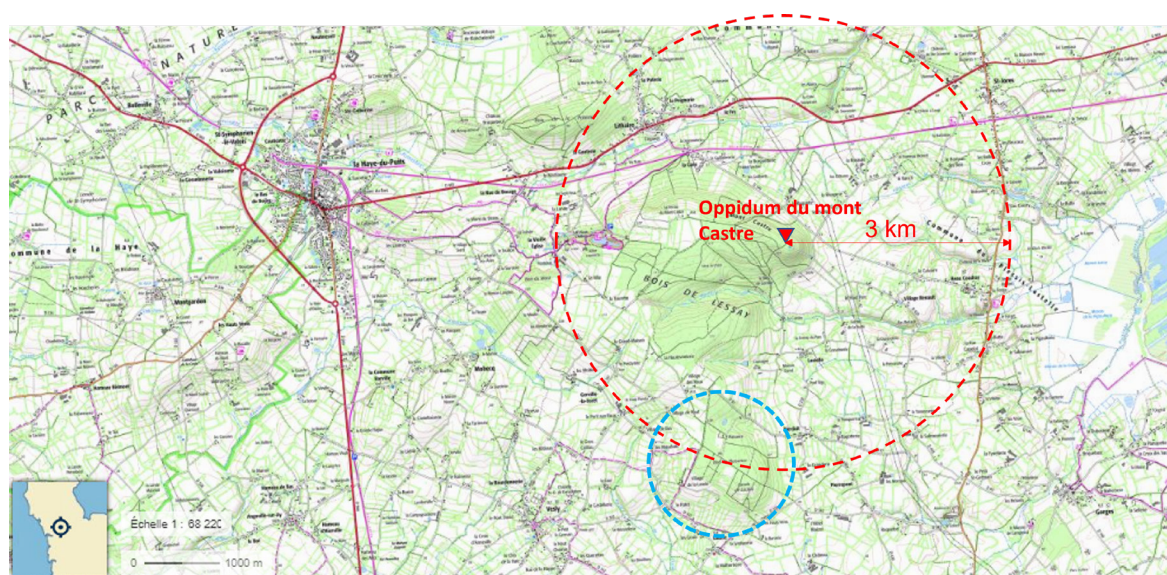


Figure 4 : positions relatives du Mont-Castre et de la Lande de Laulne ((infographie D. Lepoittevin sur données cartographiques IGN)

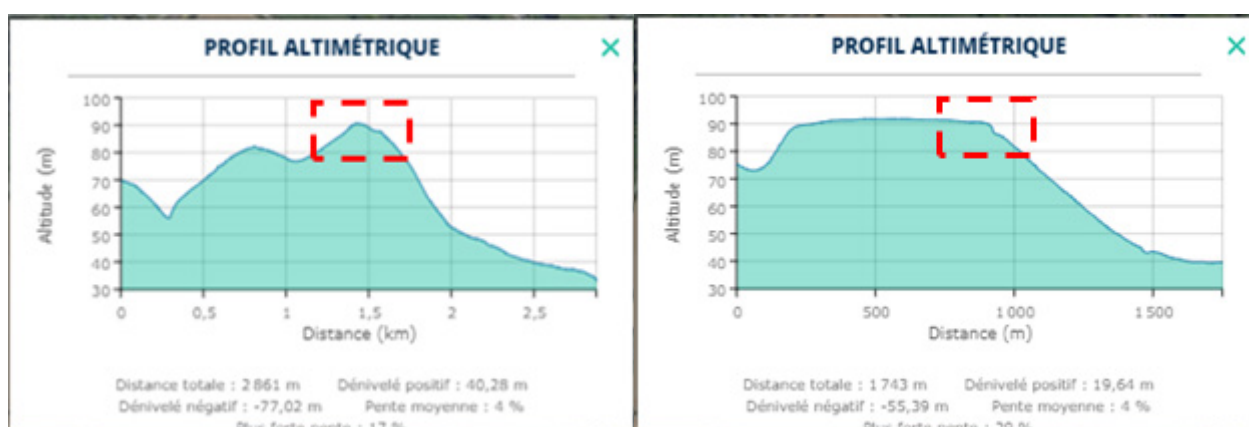


Figure 5 : profils altimétriques ouest-est et nord-sud de la Lande de Laulne

## Un camp romain sur la Lande de Laulne ?

L'hypothèse de la présence des vestiges d'un camp romain sur la Lande de Laulne est mentionnée au XIX<sup>e</sup> siècle par l'abbé Lecardonnel<sup>8</sup>, entre 1853 et 1862, lorsqu'il était curé de Saint-Jores. Il se renseigne alors sur la bataille entre Viridovix et Sabinus, et la place au Mont Castre (au Plessis-Lastelle) et aux Câtillons (à Laulne). La mention est reprise par M. Renault<sup>9</sup> qui note en 1860 : « on voyait encore, il y a quelques années, à Laulne et sur plusieurs autres communes voisines, l'emplacement des camps qu'occupaient les Gaulois et les troupes ennemies conduites par le lieutenant de César ; mais on perd chaque jour la trace de tous ces camps ou emplacements militaires. Aussi est-il bon, ne fût-ce qu'à titre de souvenir historique, de signaler les lieux qui virent ces grandes réunions d'hommes armés. »

La toponymie semble également en avoir conservé le souvenir, puisque les parcelles constituant la lande de Laulne se nomment les Câtillons. Ce vocable, dérivé toponymique de *Castellum*, est couramment employé pour désigner une éminence remarquable, parfois habitée ou fortifiée anciennement.

L'enquête orale réalisée à Laulne et ses environs début avril 2022 a permis de recueillir d'une part la tradition orale d'un camp romain par les locaux, et d'autre part le témoignage de M. Loret, le fils d'un des propriétaires du domaine de chasse. Celui se souvient, quand il jouait enfant dans la lande, de profonds fossés et de talus importants qui jalonnaient le terrain.

8. Claude Bouhier. Le Cotentin à l'époque gallo-romaine. In: Annales de Normandie, 12<sup>e</sup> année, n°2, 1962. pp. 111-112

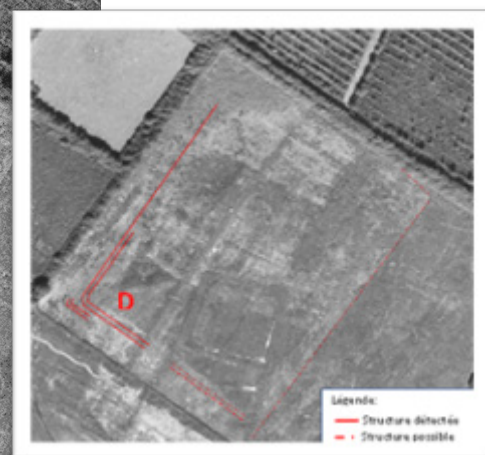
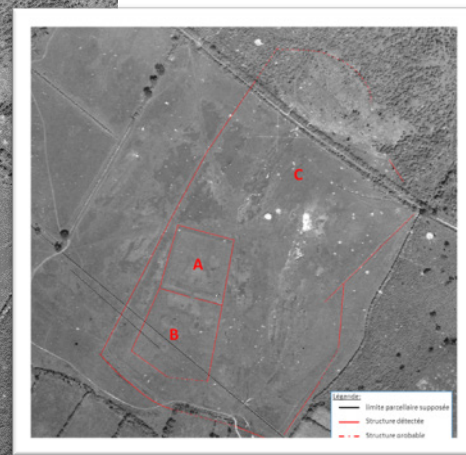
9. Jean Michel Renault, Histoire et antiquités- Revue monumentale et historique, in : Annuaire du dpt de la Manche, vol 32, p32 1860.

## Des structures inédites sur la lande de Laulne

L'étude des photographies aériennes prises entre 1947 et 1970, sur la zone alors recouverte de landages, révèle de nombreuses structures actuellement masquées par le reboisement. Un premier ensemble de structures peut être identifié sur le cliché de 1947 (fig. 6), formé par une large enceinte (repère C) renfermant deux structures, l'une carrée (repère A) et l'autre trapézoïdale (repère B), la

photo-interprétation ne permettant évidemment pas de caractériser l'aspect diachronique ou synchronique de ces structures.

Un deuxième ensemble apparaît sur un cliché de 1972 (fig. 7), sous la forme d'un tracé double rectiligne et formant un angle arrondi (repère D), élément potentiel d'une vaste enceinte quadrangulaire.



## Un fortin romain ?

La structure sans conteste la plus notable de la Lande de Laulne, visible sur l'ensemble des clichés aériens depuis 1947 malgré les évolutions de végétation, est un quadrilatère de 92 m par 93 m (fig. 8), soit une superficie de 0,86 ha.

La structure A apparaît comme une enceinte fermée par un système talus et fossé, de forme presque

carrée, ouverte au sud. La largeur de l'enceinte (talus et rempart), mesurée sur les photos aériennes, est d'environ 12 m. La face sud est doublée d'un second talus, séparé du premier par un fossé et percé d'une porte en regard de la première, qui semble constituer un dispositif défensif destiné à protéger l'accès à l'enceinte. L'organisation interne de l'enceinte est peu visible.



Le décalage de l'orientation de la structure A par rapport aux enceintes dans lesquelles elle s'inscrit potentiellement (fig. 9), peut-être pour des raisons d'adaptation à la topographie du terrain,

se rencontre par ailleurs. C'est ainsi le cas du camp de La Saalburg<sup>10</sup>, à Bad Homburg vor der Höhe, en Allemagne (fig. 10).

10. Michel Reddé (dir.) ; et al. L'architecture de la Gaule romaine — Les fortifications militaires. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2006

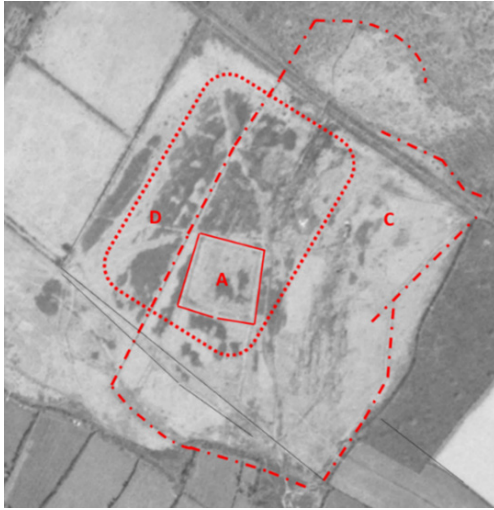


Figure 9 : position de la structure A par rapport aux enceintes C et D



Figure 10 : Bad Homburg vor der Höhe/La Saalburg. Plan général du fort (E. SCHALLMAYER)

La position de la structure A est remarquable. Elle occupe une terrasse, possiblement d'origine anthropique, située juste en dessous du rebord du plateau sommital de la colline de la Lande de Laulne et placée au point le plus haut de son profil ouest-

est. Cette structure pourrait être interprétée comme un fortin à porte unique, petit poste militaire destiné au contrôle du territoire dont plusieurs exemples sont connus<sup>11</sup> près d'Arras (fig. 11), à Saalburg (fig. 12) ou à Glashütten (fig. 13).

Comparaison des caractéristiques des fortins

Site	Dim. (m)	Largeur fossé + levée de terre	Superficie (ha)	Datation
Lande de Laulne	92x93	12	0.86	?
Arras, la Corette	80x74	10	0.6	60/40 av. J.-C.
Bad Homburg, la Saalburg	85x80	?	0.68	83/260
Felberg, Glashütten	92x78	?	0.72	170

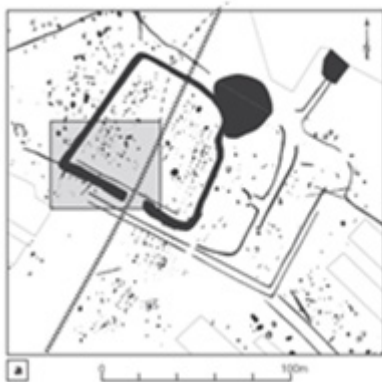


Figure 11 : extrait du plan du fortin de la Corette d'après Jacques, Prilaux 2006, fig. XX



Figure 12 : Bad Homburg vor der Höhe/La Saalburg. Fortin en terre et en bois. Plan des structures fouillées (Schallmayer 1997, 112, fig. 110-111)

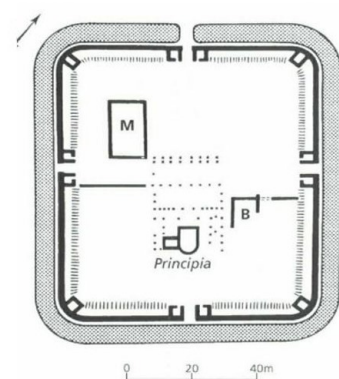


Figure 13 : Glashütten/Felberg. Plan général (dessin L. Jacobi)

11. Reddé et al., L'Architecture de la Gaule romaine : les fortifications militaires. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme/Bordeaux : Ausonius, 2006 (Documents d'Archéologie française ; 100), 476 p.



À titre d'illustration, la reconstitution d'un fortin en bois et en terre (43 m × 34 m, dimensions originales) et d'une tour de garde à Pohl (arrondissement de Rhin-Lahn, en Rhénanie-Palatinat, Allemagne) permet de se représenter ce type de fortin (fig. 14).



Figure 14 : reconstitution d'un fortin à Pohl, Rhénanie-Palatinat, Allemagne (photo C. Raddato, Wiki commons)

## Un camp romain ?

Une autre enceinte apparaît sur le cliché de janvier 1972, délimitée par un double trait, bien visible dans l'angle sud-ouest sur le côté ouest (fig. 15). Ce double trait, qui présente un angle arrondi, est à rapprocher de tracés similaires déjà identifiés par vue aérienne en France. C'est ainsi le cas du camp romain d'Aulnay-de-Saintonge, en Charente maritime (fig. 16) ou de Folleville, dans la Somme, (fig. 17).

Ces deux camps sont datés de l'époque augustéenne (fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – début du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), celui d'Aulnay semblant avoir été abandonné vers 40 apr. J.-C. La forme des angles des enceintes de Folleville et de la lande de Laulne, à l'arrondi moins marqué, est à rapprocher de la description que fait G. Matherat des *castra minora* des retranchements de César à Nointel.

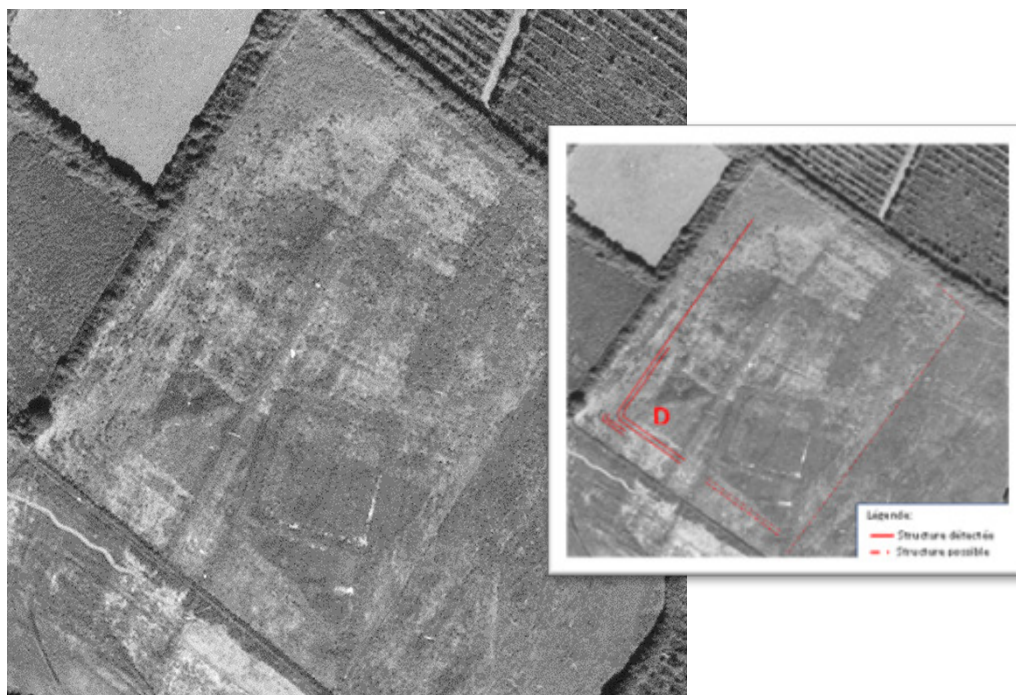


Figure 15 : structure D sur photo IGN de janvier 1972



Figure 16 : castrum de Aunedonacum – Aulnay, Charente-maritime (cliché J. Dassié)

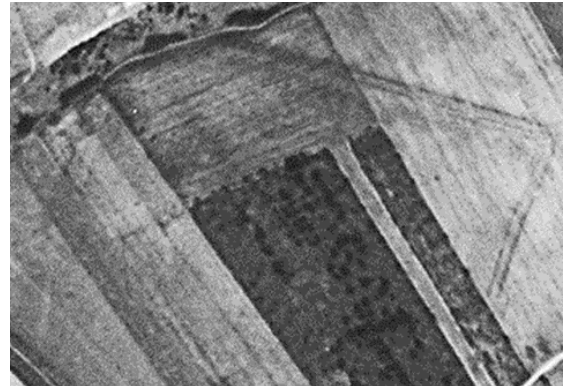


Figure 17 : camp de Folleville, Somme (Géoportail)

Le double trait visible sur les photos aériennes correspond à un double fossé. Il constitue un élément de défense des camps qui se rencontre fréquemment, le fossa duplex, formé par deux fossés parallèles contigus qui jouent le rôle d'un fossa unique sans exiger le même déblaiement. Les deux fossés, séparés de 5,80 m à Folleville, présentent un écartement d'environ 6 m à Laulne. Cette structure D, mesurée sur la photo aérienne à 207 m x 290 m, présente une surface d'environ 6 ha. S'il s'agissait d'un camp romain du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., cette surface pourrait être comparée à ce qui est rencontré ailleurs.

Les estimations de capacité des camps romains pour la période républicaine conduisent à des chiffres assez dispersés<sup>12</sup>. Elles varient notamment en fonction du type de camp (permanent, hivernage, marche, campagne...). Des superficies proches de celle de la structure D sont rencontrées. Ainsi à Alésia le camp B fait 7,3 ha et le camp C 6,9 ha ; à Numance, le camp de Castillejo fait 7,35 ha ; à Cologne, au lieu-dit Alteburg, le camp, considéré depuis le milieu du I<sup>er</sup> siècle comme le camp de base de la *classis Germanica*, fait 7 ha ; le camp de Aulnay-de-Saintonge présente une superficie de 6,35 ha.

## Autres structures potentielles

La structure B est constituée d'une enceinte trapézoïdale d'environ 118 m de base sur 113 m de long. Sa limite sud semble constituée de deux segments formant un angle vers l'extérieur. Des structures internes sont visibles sur son côté est. Quelques cas d'enceinte romaine trapézoïdale existent<sup>13</sup>.

La structure C est constituée d'un ensemble de structures linéaires, interprétées comme des fossés et talus, et forme une vaste enceinte d'environ 450 m de long et 285 m de large, soit une superficie de presque 13 ha. Sur le côté est et nord-est, on note l'aspect en ligne brisée des structures. G. Matherat<sup>14</sup> indique, concernant les lignes de défenses avancées (*ante frontem castrorum*) des retranchements de César à Nointel, qu'elles présentent des lignes en zigzags, analogues aux tranchées modernes. Cette disposition

en ligne brisée est également répertoriée sur les défenses du camp de Peña Redonda, à Numance<sup>15</sup>.

## En synthèse

La Lande de Laulne paraît donc présenter un potentiel historique et archéologique insoupçonné et majeur pour notre département. Devant l'ampleur du potentiel et les difficultés de la photo-interprétation, où une partie des éléments visibles peuvent ressortir de parcellaires ou de traces diachroniques, une reconnaissance de terrain paraît incontournable pour valider la présence d'un fortin romain. Les structures repérées étant situées sur un domaine privé de chasse, il conviendrait d'obtenir des propriétaires l'autorisation d'effectuer des prospections, soit dans le cadre d'une reconnaissance pédestre, soit par lidar.

12. Michel Reddé, *Les camps militaires républicains et augustéens: paradigmes et réalités archéo-logiques*, in: SALDVIE n.º 8 2008, pp. 61-71.

13. Matherat Georges, *La technique des retranchements de César d'après l'enseignement des fouilles de Nointel*. In: *Gallia*, tome 1, fascicule 1, 1943. pp. 81-127 : « Un autre présente [Castrum minora extérieur du Sanatorium de La Bruyère, site de Nointel (Oise)] l'intérêt de former un trapèze isocèle très allongé. J'avais découvert la même figure, en beaucoup plus petit, il y a quelques années, dans une région voisine (commune de Laigneville (Oise), terroir de Sailleville, lieudit camp Saint- Remy, enceinte du Bois-des-Claclaques). Il s'agissait d'un fortin appartenant à un réseau que je supposais avoir été établi par Marc-Antoine lorsqu'il fut laissé par César chez les Bellovaques pour achever l'occupation du pays »

14. Georges Matherat. *La technique des retranchements*, op. cit.

15. Adolphe Schulten, Florance A. *Les camps de Scipion à Numance. Premier rapport (fouilles de 1906)*. In: *Bulletin Hispanique*, tome 10, n.º 2, 1908. pp. 128-156.



## Faire renaître Alauna

Philippe Le Pareux

En se promenant sur le site de l'ancienne cité d'*Alauna*, il est difficile pour le visiteur d'aujourd'hui d'imaginer l'aspect que pouvaient avoir ses monuments publics, ses ateliers d'artisans et ses habitations. Seuls les murs crevassés des thermes peuvent laisser apercevoir ce que fut sa parure monumentale.

Cependant, dans la lignée des travaux de Dominique Lepoittevin, a été entreprise depuis un an maintenant une restitution virtuelle d'*Alauna*, en commençant par les principaux monuments publics. Cette restitution est le fruit d'un travail collectif, réunissant des membres de l'association, qui apportent chacun leur pierre à cet édifice.

La démarche de restitution a pour objectif de donner à voir les édifices disparus, en laissant le moins de marge possible à l'interprétation. Le point de départ du travail est donc la réunion de toutes les données à disposition, auprès des archéologues du site, Laurence Jeanne et Laurent Paez-Rezende. Ces données sont très variées et cherchent à embrasser toutes les dimensions du bâtiment : les plans au sol des édifices issus des relevés réalisés au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, croisés avec les données des prospections au

géoradar réalisées dans la décennie 2010. Ces plans fournissent la disposition des murs, leur orientation, leurs dimensions, l'emplacement de portes. Des fouilles et sondages réalisés, principalement sur les thermes et le théâtre, sont issus d'autres types d'informations : le type d'appareil mis en œuvre par les maçons et les architectes, en particulier l'*opus reticulatum* (alternance de lits de cubes de 10 cm de côté environ), l'épaisseur des murs, la présence de contreforts, qui sont des indices sur la hauteur des élévations. Des vestiges d'enduits isolants, présents sur les murs des thermes par exemple, on peut déduire la localisation de salles chaudes. Les vestiges en élévation, qui se limitent aux murs sud-ouest des thermes, conservent l'emplacement des circulations avec deux arcades tronquées superposées.

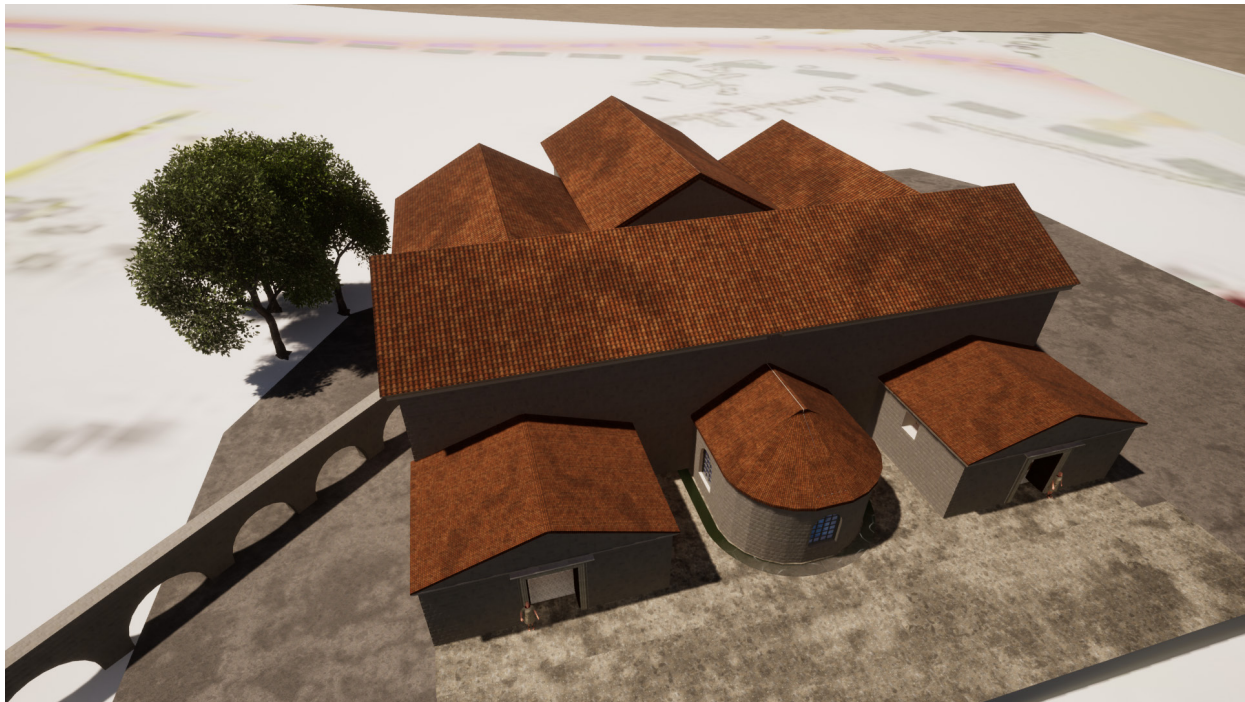
L'un des caractères particuliers de l'architecture romaine est la répétition de formules architecturales, pour des raisons de commodité et d'efficacité, que l'on retrouve dans les cités construites en Gaule. Cette répétition est un atout majeur pour la restitution d'édifices aussi mal conservés que ceux d'*Alauna*, car la comparaison avec des édifices de même type,

mieux connus ou mieux conservés, conduit à des hypothèses de restitution plausibles. Ainsi, le théâtre d'Alauna peut être rapproché du théâtre de Drevant (Cher) dont l'essentiel des structures est resté intact : murs extérieurs, galeries de circulation, scène... C'est en partie sur cet exemple qu'a été réalisée la restitution de celui d'Alauna.

Les informations réunies, commence le travail de modélisation. Pour cela, c'est un logiciel de modélisation d'architecture (Sketchup) qui est utilisé. Ce logiciel permet la création de toutes les formes et l'application des textures. Le premier travail a consisté à modéliser le relief du site antique d'Alauna à partir de cartes topographiques. Puis la modélisation des édifices eux-mêmes comprend d'abord la réalisation

des volumes des murs, des ouvertures, des sols, puis l'apposition de textures rendant compte des différents types de matériaux des sols (sols de galets du trias dans les rues, mosaïque ou dallages de pierre) et de décors (décors peints, enduits...), et enfin des éléments de la vie quotidienne donnant vie au modèle : mobilier, personnages, animaux, végétation.

Toutes les étapes ont été réalisées en collaboration constante avec les différents membres de l'équipe. À ce stade, cinq restitutions d'Alauna ont été réalisées. Les thermes constituent les vestiges les mieux conservés et donc les plus aisés théoriquement à restituer. L'accès aux thermes a été identifié par Thierry Lepert comme étant situé au Nord-Est, sous la forme de deux vestiaires parallèles (*apodyteria*).



Restitution des thermes nord d'Alauna (infographie 3D, P. Le Pareux)

Dans cette première salle se trouvaient habituellement des étagères qui permettaient aux visiteurs de déposer leurs affaires et de circuler nus, ceci afin d'éviter les vols. Les deux salles qui suivent constituaient l'*unctorium*, ou salle de massage. Pour cette pièce, comme pour les autres, un décor très simple à base de filets et de rectangles de couleurs a été retenu, sur la base

de rectangles de couleurs a été retenu, sur la base d'autres restitutions et témoignages archéologiques. Le mobilier restitué reproduit celui évoqué par les reconstitutions des thermes de *Cassionomagus* (aujourd'hui Chassenon, en Charente), il a pour fonction de permettre à l'observateur de la restitution comprendre immédiatement la fonction de la pièce.



Evocation de l'unctorium (infographie 3D, P. Le Pareux)

L'usager des thermes entrait ensuite dans la salle tiède (*tepidarium*) puis dans la salle chaude (*caldarium*), située au centre de la façade sud. Ces salles correspondent à la partie la mieux conservée (mur, emplacement de la fenêtre, du passage cintré entre *tepidarium* et *caldarium*). On a donc restitué les éléments de décor, l'huissierie des fenêtres garnie de verre bleuté (attesté dans d'autres sites romains du Cotentin) et des banquettes en bois pour les visiteurs. Le plan octogonal du bassin d'eau chaude

du *caldarium* aujourd'hui disparu est connu par un plan du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui a servi de base pour la restitution. La partie actuellement identifiée comme le *sudatorium* (sauna) complète la partie sud. Revenant sur ses pas, l'usager s'arrêtait dans le *frigidarium*, grande salle froide rectangulaire qui était sans doute dotée de vasques, et qu'un bassin d'eau froide en forme d'abside prolongeait au nord. C'est la forme de ce bassin qui a conduit à l'hypothèse d'une pièce voûtée.



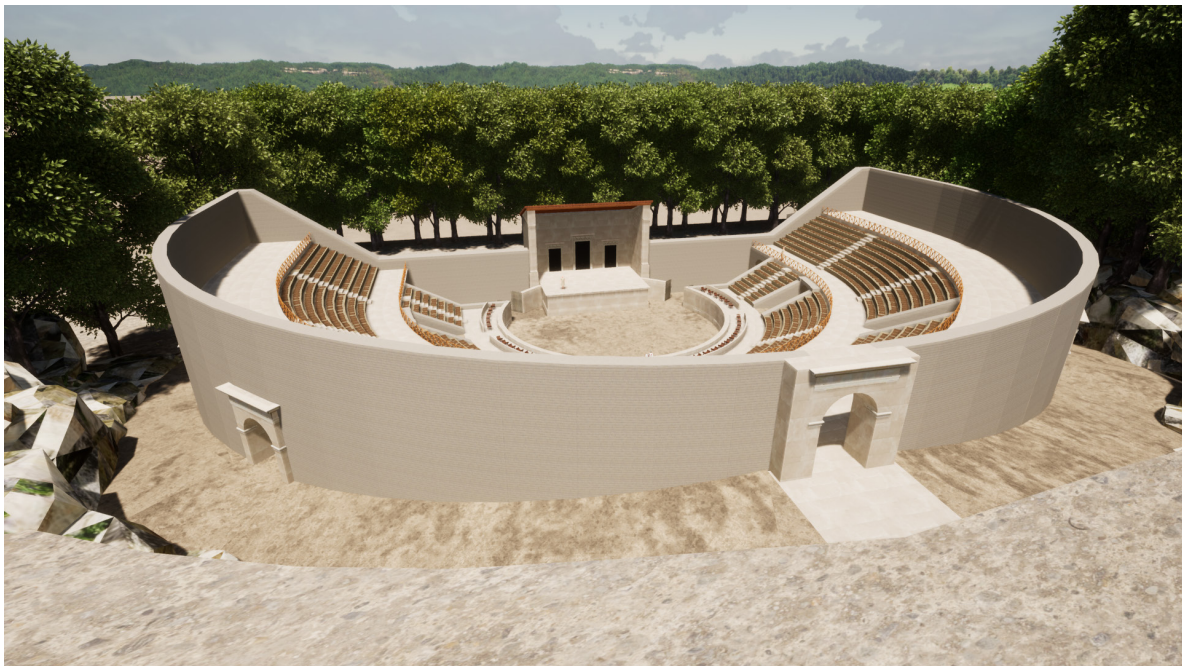
Evocation du frigidarium (infographie 3D, P. Le Pareux)



*Ecorché du caldarium (infographie 3D, P. Le Pareux)*

Le théâtre, en partie connu par les plans et les fouilles de la décennie 2010, constituait l'ensemble monumental qui accueillait le visiteur arrivant par l'Est. Il s'appuyait en partie sur le relief, notamment au Nord-Est. La restitution a d'abord consisté à déterminer le nombre, la hauteur et la profondeur des gradins, ce dont s'est chargé Dominique Lepoittevin. D'intenses discussions ont eu lieu concernant l'aspect du mur de scène, en confrontant les données

archéologiques (et notamment le plan du géoradar) et les propositions de restitution faites pour d'autres théâtres. C'est ainsi qu'a émergé la proposition de restitution, avec cinq entrées s'étageant sur la pente du relief (naturel à droite et artificiel à gauche) et correspondant pour les quatre les plus basses à des couloirs d'accès aux gradins (*vomitoria*) qui devaient s'intégrer à l'architecture des niveaux successifs.



*Restitution du théâtre, vue générale (infographie 3D, P. Le Pareux)*



Restitution du théâtre, vue intérieure (infographie 3D, P. Le Pareux)

Le théâtre romain est un édifice qui traduit les classes sociales dans l'organisation de l'espace : élites et corps municipal au plus près de la scène, puis citoyens et enfin femmes, esclaves et enfants. Des murs séparant les différentes parties ont été restitués. L'espace du spectacle correspond à celui d'un théâtre-amphithéâtre, propre à la Gaule romaine : au centre du mur de scène (*frons scaenae*), une tribune (dont les dimensions sont données par le géoradar), destinée aux acteurs s'avance légèrement sur ce qui est habituellement l'orchestra, espace presque circulaire dédié au chœur qui accompagne les acteurs,

et qui correspondrait plutôt ici à une arène pour les combats de gladiateurs ou d'animaux. Deux couloirs longeant le mur de scène semblent donner accès à cet espace. Enfin, au centre du mur de l'arène, le géoradar a permis de faire l'hypothèse d'un *sacellum*, chapelle sous les gradins dotée d'un autel dédié à la divinité qui préside aux jeux. Les coussins en cuir disposés sur les gradins permettent de visualiser le nombre de spectateurs, évalué entre 3500 et 5000.

Le grand sanctuaire de la cité est bien documenté par le géoradar, tant et si bien qu'on a pu proposer deux



Restitution du fanum (infographie 3D, P. Le Pareux)

états successifs pour la restitution. Dans une première phase proche de la fondation de la cité (2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), le sanctuaire prend la forme d'un *fanum*, temple d'inspiration gauloise ici de 18 m de côté, constitué d'une grande salle carrée élevée servant de cella, entourée d'un portique extérieur et surmonté d'un toit. Pour restituer l'aspect de celui d'*Alauna*,

Dans un deuxième temps, le sanctuaire se romanise et gagne en monumentalité à l'instar des forums impériaux de Rome : le grand sanctuaire semble s'ouvrir par un portique sur l'une des rues de la ville, portique terminé par deux pavillons monumentaux. Une grande place carrée suit, entourée sur trois côtés par un portique. Au centre, le géoradar permet d'identifier deux petits édifices (les chapelles ?) et un

Dominique Lepoittevin a utilisé les proportions du temple de Janus à Autun, fanum dont une partie de la cella est conservée. La reconstitution archéologique d'autres fana, notamment celui de l'archéosite d'Aubechies (Belgique), a fourni des exemples pour l'élévation (muret peint en rouge, colonnes toscanes, toiture en tuiles).

grand bâtiment, sans doute le temple principal, dédié à la divinité tutélaire de la cité, à ce jour inconnue, ou à la triade capitoline (Jupiter, Junon et Minerve). C'est en utilisant les principes architecturaux posés par Vitruve, théoricien de l'architecture romaine, que Dominique Lepoittevin a établi les données permettant de proposer la restitution de la seconde phase du sanctuaire.



Restitution du sanctuaire phase 2 (infographie 3D, P. Le Pareux)

La grande *domus*, dernière en date de cette reconstruction virtuelle d'*Alauna*, a permis d'établir un parallèle intéressant avec le plan de la *domus* au grand péristyle de Vieux la Romaine. Le géoradar montre en effet deux plans similaires, démontrant a minima la répétition de cette formule pour la maison d'un membre majeur de l'élite de la cité, voire la construction de cette maison par le même architecte/ingénieur. La maison est située le long d'un des axes majeurs de la ville, qui étaient comme à Vieux la Romaine, encadré de deux portiques mettant les passants à l'abri de la pluie ou du soleil. Les

déductions que l'on peut faire de la comparaison avec Vieux et les indications données par l'épaisseur des murs semblent indiquer que la maison est constituée de quatre corps de bâtiment autour d'un péristyle, dont deux à étage. Là encore, les éléments de décor (enduits blanc et rouge, colonnade toscane, statues) sont issus du répertoire habituel des restitutions de cités romaines antiques.



*Evocation de la grande domus (infographie 3D, P. Le Pareux)*

C'est ainsi que petit à petit, pierre par pierre et pixel par pixel, *Alauna* émerge du passé.

La suite dans un prochain numéro !

L'article de Stéphane Lainé dans ce bulletin éclaire, sous l'angle étymologique, l'origine du nom *Alauna*. Nous en proposons, dans ce court épisode de « Raconter *Alauna* », une origine plus poétique.

## Episode 4 Naissance d'une ville

Dominique Lepoittevin

Voilà bien des lunes que notre indépendance nous avait fui. Quelques anciens le racontaient encore ; l'excitation, les exhortations, la peur aussi avant la bataille finale. Puis la fuite, devant le désastre. Les autres avaient préféré oublier, accaparés par leur quotidien. Il se racontait même que le lieu de la bataille finale serait bientôt effacé du souvenir de tous. La vie depuis avait repris son cours. D'ailleurs je devrais plutôt dire qu'elle avait continué, tant l'administration de nos anciens vainqueurs était devenue la nôtre. Si vite !

Les arpenteurs romains ont sillonné la région. Ils sont passés sur mes terres, attirés par le vaste plateau, les sources qui irriguent son versant, et sa proximité avec le vieux chemin qui, venant de la baie que nous partageons avec nos voisins bajocasses, file au Nord vers la côte.

Bientôt j'irai m'installer dans ma nouvelle maison. A deux pas de ma ferme. Une maison en pierre, avec un jardin intérieur. J'ai suivi les conseils de Lucius Accius, l'architecte romain, qui organise le chantier de la ville. C'est devenu presque un ami. Nous avons convenu, concession habile de notre administrateur, que l'un des premiers édifices publics de la ville serait un magnifique sanctuaire, dont le temple serait dédié à nos divinités. Bientôt je quitterai ma ferme. Mais je n'ai pu me résoudre à t'arracher à notre terre. Je lui avais confié tes cendres.

Mon statut m'a permis de peser de tout mon prestige sur leur décision. Je sais comment la nouvelle ville sera nommée. Le conseil m'a suivi, les plus anciens m'ont regardé longuement mais n'ont rien dit, ils savent. Les plus jeunes n'ont pas osé s'opposer à moi. Les Romains n'ont pas été trop difficiles à convaincre, trop heureux de voir l'élite locale s'impliquer de la sorte. Le site choisi pour bâtir cette nouvelle petite Rome leur plait tellement. Lucius m'a confié qu'il prévoit même un théâtre, un jour, à l'est, là où le plateau descend vers les sources.

Ils ne sauront pas, mais personne n'oubliera, personne ne t'oubliera...

Comme je t'ai couchée parmi les fleurs, Alauna.

### Pour en savoir plus

- Duval Paul Marie. *Les Gaulois et le calendrier*. In: *Travaux sur la Gaule (1946-1986) Rome* : École Française de Rome, 1989. pp. 1175-1189. (Publications de l'École française de Rome, 116)
- Laurence Tranoy. *L'invention d'une administration politique et religieuse*. In *Comment les Gaulois devinrent romaines*, sous la direction de Pierre Ouzoulias et Laurence Tranoy, textes issus du colloque organisé par l'Inrap et le musée du Louvre les 14 et 15 septembre 2007
- Lainé Stéphane. *Approches linguistique et toponymique – Alauna/Alleaume*
- Paez-Rezende Laurent. INRAP/actualités de l'INRAP/ *Une ferme gauloise aux portes de la ville romaine de VALOGNES*, 13/04/2015, Responsable scientifique : Laurent Paez-Rezende, INRAP

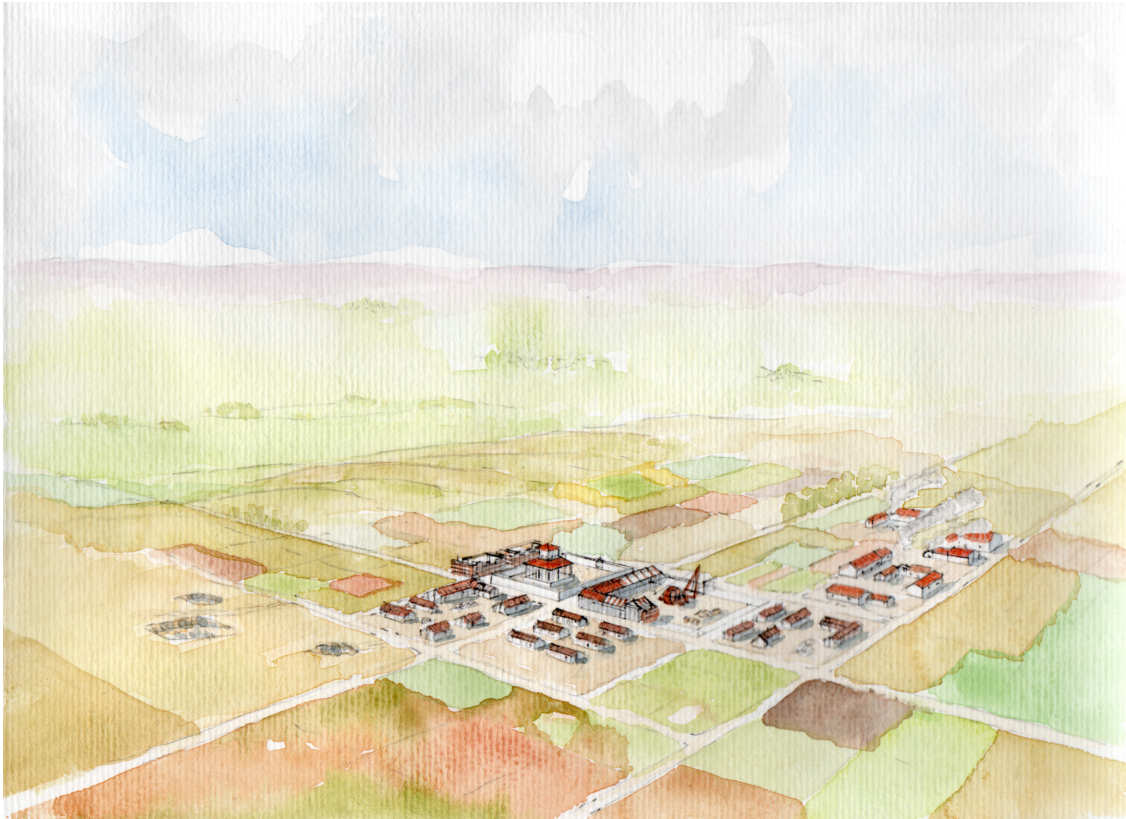
### Contexte historique et archéologique :

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a mené en 2015 une fouille dans le quartier de La Victoire à Valognes, en amont de la construction d'une surface commerciale sur une surface de 22 000 m<sup>2</sup>. Une ferme de la fin de la période gauloise (II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère) a été mise au jour, incluant une activité de métallurgie avec une forge destinée à l'entretien des outils agricoles. La découverte d'un certain nombre de fragments d'amphores finement décorés et associés à des formes céramiques typiques de l'époque suggère une situation économique relativement prospère.



Une urne funéraire gallo-romaine accompagnée d'offrandes a également été découverte.

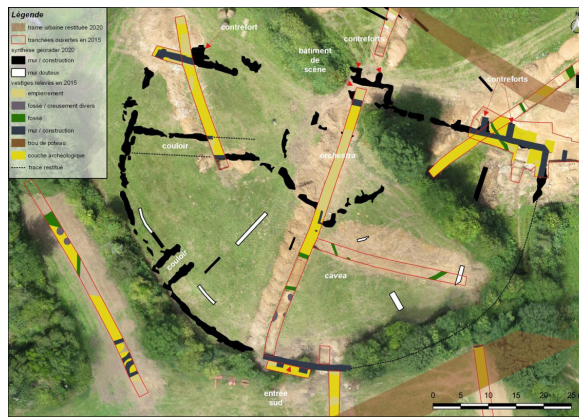
Vers la fin du I<sup>er</sup> siècle avant JC, il semble que la ferme ait cessé de fonctionner. Cette période coïncide avec les premiers aménagements urbains attestés sur la ville romaine voisine d'*Alauna*, qui déploie ses vestiges à moins de 100 m plus à l'est.



*Evocation du chantier de construction d'Alauna (Aquarelle D. lepoittevin)*



# Les partenaires de l'association



Bulletin n° 3 de l'association

